



Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°193 – Février 2015

ROYAUME DE BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795

Handicap

Une place pour tous, dans la cité





HERMAND



Ets HERMAND S.P.R.L.
OTTIGNIES

010 / 41 34 32
Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be



Espace du Cœur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
clairdevue@base.be
www.clairdevue.be



Spécialiste verres Varilux, assurance adaptation

EN ASSURANCES

N° FSMA : 12913 A

PIERSON
c'est bon
010-41.42.43

**ASSURANCES TOUTES BRANCHES
PRETS ET PLACEMENTS**



www.piersoncestbon.be

Ottignies-Louvain-la-Neuve

• Handicap	5
• Nouvelles de la Ville	14
• Police	26
• Social	28

• Environnement	33
• Sport	35
• Loisirs	37
• Tribune libre	41

Editeur responsable :

Annie Galban-Leclef

Rédaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrière

Service Information :

Avenue des Combattants, 35

1340 Ottignies

Tél. : 010 43 61 70

Fax : 010 43 61 09

Réalisation :

Redline communication

Publicité

Christophe Thienpont – 0479 616 192

Impression :

Imprimé sur les presses de l'imprimerie

Massoz, rue du Parc, 44 – 4432

Alleur. www.massoz.be

L'imprimerie Massoz est certifiée FSC

et PEFC. Ces certifications assurent

que les fibres qui composent les

papiers utilisés dans la réalisation de

leurs imprimés proviennent de forêts

gérées durablement.

Le Bulletin communal est imprimé sur

papier 100% recyclé Cyclus. Nous

entendons ainsi œuvrer

à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec

Jassans-Riottier (France),

Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte

d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya

(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans

l'entité et désireuses de recevoir le

Bulletin communal peuvent en faire la

demande au service Information.

Pour le bulletin de mars 2015, dépôt

des articles avant le 23 février et des

insertions publicitaires le 28 février.

Photo de couverture :

L'arrosage des paniers fleuris de la rue

Charlemagne est assuré par l'ASBL La

Cordiante, de mi-juin à mi-septembre.

Chère Madame,

Cher Monsieur,

Depuis plusieurs mandatures déjà, le Collège de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve demande spécifiquement à un de ses membres d'exercer une compétence relative à «la personne handicapée» alors que cette compétence pourrait être englobée dans celle des affaires sociales au sens large.

Alors qu'il n'y a dans ce sens aucune obligation dans le Code de la démocratie locale, faire cette demande, c'est dire une volonté forte, montrer que dans ses politiques, la Ville veut «regarder» et «agir sur» la place dans la cité qu'elle entend permettre aux «personnes porteuses de handicap» de prendre; ou dit autrement, une volonté forte de regarder et agir sur la façon dont l'environnement de vie peut être «handicapant» pour une personne avec ses spécificités, ses différences, à un moment de sa vie ou de manière plus permanente tout au long de celle-ci.

Désigner un membre de son administration «Handicontact» s'inscrit dans cette logique. Il s'agit de remplir en interne une mission générale de vigilance à la problématique du handicap, dans les politiques portées par les différents services (mobilité, accueil, citoyenneté, emploi, tourisme, marchés publics...) ou vis-à-vis de l'extérieur et de tous les citoyens; d'être premier relais de questions, suggestions... sur le sujet du handicap.

Le Bulletin communal présente régulièrement les initiatives privées dont l'objet est l'intégration des personnes handicapées. Pour ce numéro, nous avons fait le choix, avec la rédaction, de présenter comment la Ville et le CPAS assurent leur mission en interne de leurs services.

Bonne lecture !

Cécile Lecharlier
Echevine ayant la personne handicapée
dans ses compétences.





Tom & Co

Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
 Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne
 Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be





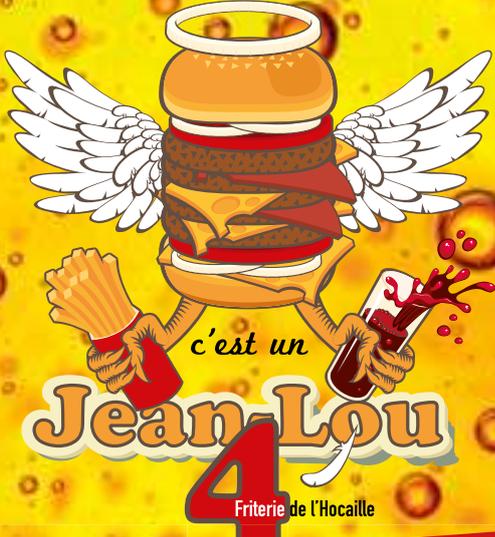
FUNÉRAILLES *DEBROUX* SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incineration - Fleurs en soie
 Organisation de funérailles pour tout budget
 Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
 www.funerailldebroux.be
Tél : 010/ 41 42 91

Ceci n'est pas un Hamburger...



c'est un
Jean-Lou 4
 Friterie de l'Hocaille

Vous avez une faim gargantuesque et vous aimez les défis ?
 Jean-Lou offre un magnifique t-shirt aux 100 premiers clients qui
 parviendront à engloutir un Jean-Lou 4 et un paquet de frites.

FRITERIE de L'HOCAILLE
 PARKING DE LA PISCINE À LOUVAIN-LA-NEUVE

OUVERT
 du lu. au ve. de 11h30 à 14h00 et de 17h30 à 21h30
 Sa. et di. de 17h30 à 21h



Glaverbel • St Gobain
 Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
 Adaptation de doubles vitrages dans
 châssis existants
 Agréé Ethias et Fortis

Rue de Mérviaux 1A
 1490 Court-St-Etienne
 Tél. 010 61 58 57
 Fax 010 61 24 97
 vgr8@skynet.be



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
 Essais sans engagement
 Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous - Parking privé
 Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty
 Tél : 010 61 61 97
 info@audibilis.be • www.audibilis.be

Ville « Handicity »

Ottignies-Louvain-la-Neuve a obtenu les labels « Handicity » et « Eden », qui récompensent ses efforts en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées. Son assistante sociale « Handicontact » veille à ce que l'intégration soit une préoccupation quotidienne, au sein des services de la Ville et à l'extérieur.

Le saviez-vous ? Notre Ville dispose d'une assistante sociale « Handicontact » chargée d'informer et d'orienter les personnes en situation de handicap et leur entourage vers les services aptes à répondre à leurs besoins.

Pascale Verraghenne agit au cœur d'un réseau. Elle relaye les initiatives favorisant l'intégration et la pleine participation des personnes en situation de handicap à la vie de la commune. Elle informe le pouvoir communal des problématiques rencontrées par celles-ci ; elle veille à ce que les services de la Ville aient toujours « l'accueil de tous » à l'esprit.

Une charte, deux labels

Lors de chaque nouvelle mandature, depuis 2001, les conseillers communaux signent la Charte communale de l'intégration de la personne handicapée élaborée par l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH). Ce faisant, ils s'engagent à défendre le droit à la différence et l'égalité des chances dans toutes les matières qui les occupent : accueil de la petite enfance, enseignement, emploi, accessibilité, logement, loisirs, environnement...

« *Cela nous a valu d'obtenir le label « Handicity » en 2006 et 2012, et le label touristique européen « Eden » en 2013* », rappelle l'assistante sociale « Handicontact » de la Ville Pascale Verraghenne. « *Nous allons introduire un dossier pour une nouvelle reconnaissance « Handicity » en 2018. Le label est décerné tous les 6 ans.* »



Formation au vote à l'intention des personnes handicapées mentales, le 13 mai 2014, en présence de Pascale Verraghenne, « Handicontact » de notre Ville (à droite).

Ottignies-Louvain-la-Neuve et Chastre ont été les premières communes du Brabant wallon à obtenir le label. Aujourd'hui, elles sont quatre (également Rebecq et Walhain).

Toujours plus d'aménagements

Notre Ville multiplie les aménagements en faveur des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Elle vient d'apprendre que son dossier de candidature avait été retenu, pour une subvention provinciale de 30.000€ couvrant 80% du montant total des travaux qu'elle programme en 2015.

« *Ces travaux s'intègrent dans une logique d'aménagement du Cœur de Ville d'Ottignies. Il s'agit d'installer un élévateur au Centre culturel, pour permettre aux PMR d'accéder plus facilement aux*

toilettes. Il s'agit aussi d'aménager les trottoirs (abaissement des bordures à hauteur des passages pour piétons, pose de dalles podotactiles le long de l'avenue des Combattants...) et la signalétique vers les ascenseurs ainsi que vers les bâtiments de l'administration communale, du CPAS et de l'AWIPH. »

Pascale Verraghenne estime que s'ils sont très importants, les travaux d'aménagement ne sont qu'un des volets de l'intégration. Trop souvent encore, des décisions se prennent – notamment dans les services de l'administration, nous en sommes conscients – sans tenir compte des personnes handicapées. Cela doit devenir une préoccupation naturelle et constante.



« Dernièrement encore, la police a mené une action de prévention contre les vols dans les habitations. Plusieurs habitants ont reçu une invitation à participer à une réunion d'information, notamment des personnes sourdes. Elles se sont inquiétées de savoir si cette réunion était bien traduite en langue des signes. Personne n'y avait pensé. »

La Handicontact de la Ville évoque aussi le cas du boulevard Martin, nouvellement réaménagé. Depuis que les trottoirs ont été abaissés au niveau de la voirie, les aveugles n'ont plus de points de repère.

« L'aménagement est idéal pour les personnes en chaise, mais celles-ci ne sont pas les seules à vivre des difficultés de déplacement. »

Une bonne chose déjà : les services de police appliquent la tolérance zéro vis-à-vis des personnes qui se garent indûment sur les emplacements de parking réservés aux personnes handicapées.

Sensibiliser le personnel communal

Pour sensibiliser le personnel de la Ville à la question de l'accueil des personnes en situation de handicap, une formation - donnée par l'association Passe-Muraille de Mons - sera organisée au printemps, en collaboration avec l'AWIPH. Les agents amenés à rencontrer des personnes moins valides (une trentaine se sont inscrits) y apprendront comment être le plus efficaces possibles en présence de tel ou tel handicap.

« Si une personne sourde vous demande une information, vous ne lui donnez pas un numéro de téléphone ! Inutile également de parler très fort. Il faut le regarder bien en face, articuler, utiliser des mots simples, s'assurer qu'il a compris ou proposer d'écrire le renseignement. Cela s'apprend. De même, il faut savoir que pour l'aider, il ne faut pas saisir le bras



Lors de la remise de nos mérites sportifs, le 3 octobre, une rampe a permis aux sportifs moins valides d'accéder au podium (ici Jean-Marie Degolla, administrateur de la Ligue Handisport francophone, interviewé par le journaliste Pierre Thirion).

d'un aveugle. C'est lui qui prend votre bras. »

Les agents en charge des fêtes et manifestations ont acquis le réflexe: ils s'inquiètent chaque fois de l'accessibilité ou non des événements. Un sportif moins valide mis à l'honneur ? Il faut prévoir une rampe pour lui permettre d'accéder au podium. L'organisation de Wallonie Weekend bienvenue ? Il faut mentionner les sites accessibles aux PMR, sur le plan remis aux visiteurs.

« L'accessibilité n'est pas toujours possible, mais nous devons montrer que nous y avons pensé. Au moment de publier nos itinéraires de promenades, nous avons effectué une reconnaissance avec une personne en chaise, pour déterminer les circuits accessibles. Il n'y en a malheureusement que deux, mais pour les autres, nous avons mentionné les tronçons qui peuvent éventuellement être empruntés par les personnes en chaise ou en joëlette. »

Une joëlette en location

La Ville a acquis semblable véhicule. La joëlette peut être louée au prix de 10€/jour (25€ pour les personnes qui ne résident pas dans notre ville), plus 100€ de caution, auprès du service Social de la Ville, sur réservation préalable (010 / 43 61 70). La location est gratuite dans le cadre des visites organisées par l'Office du Tourisme Inforville.

Ce fauteuil tout terrain mono-roue est une combinaison de la brouette et de la chaise à porteur. Il permet à toute personne handicapée physique, enfant ou adulte, même lourdement dépendante, de pratiquer la randonnée sur les sentiers, avec l'aide de 2 ou 3 accompagnateurs (qui doivent pouvoir porter le fauteuil lors du franchissement d'obstacles). La joëlette passe partout où un vélo se faufile et permet de franchir tous les obstacles: racines, marches, ornières... Le confort et la sécurité du passager sont assurés: 3 inclinaisons de dossier, cale-pieds réglables et appui-tête.

« La joëlette a récemment accompagné un élève de l'école des Hayeffes (Mont-Saint-Guibert), atteint de myopathie, en classe de montagne. D'autres écoles peuvent en faire la demande. »

Nombreux projets

Les projets ne manquent pas, en matière d'aménagements et de sensibilisation.

Les dalles podotactiles doivent être remplacées (les spécimens en caoutchouc se décollent), à la Grand-Place et à la place de l'Université (Louvain-la-Neuve), et le cheminement podotactile poursuivi jusqu'à la nouvelle antenne communale, en collaboration avec l'UCL.

« Des feux sonores ne seraient pas un luxe à l'avenue des Combattants (Ottignies), vu la proximité des services de la Ville et de l'AWIPH. »



Les dalles podotactiles en caoutchouc se décollent, comme on le voit ici, à hauteur de la gare de Louvain-la-Neuve. Il est prévu de les remplacer par des dalles en béton, avec la participation de l'UCL.

Nous devrions aussi acquérir une toilette adaptée mobile, qui pourrait servir lors d'événements.»

Notre Handicontact envisage de faire signer une charte aux commerçants qui s'engagent

à faire des efforts en matière d'accessibilité : cabines d'essayage suffisamment larges, crochets à hauteur des personnes de petite taille, sièges pour se reposer, possibilité de demander de l'aide (sonnette) s'il y a des marches

ou si les rayons sont trop hauts... La Ville pourrait intervenir dans certains aménagements.

«Tous les magasins n'ont pas assez de place que pour aménager de larges cabines d'essayage. Mais il y a moyen de trouver des solutions alternatives, de désigner une personne chargée de l'assistance... Montrer qu'on a le souci des personnes différentes, c'est déjà beaucoup. Un restaurateur qui explique à un aveugle comment son assiette est dressée sera très bien perçu.»

La Ville poursuivra par ailleurs ses formations organisées à l'intention des personnes handicapées mentales, pour les aider à voter correctement (à l'approche des élections). Les séances organisées par le passé ont chaque fois remporté un énorme succès. ■



Handicontact:
010 / 43 61 73
pascale.verraghenne@olln.be

Un hôtel de ville accessible

Jusqu'à présent, la salle des mariages de l'hôtel de ville d'Ottignies était inaccessible aux

Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Il fallait malheureusement les porter dans les escaliers.



La nouvelle salle - en fin de construction à l'arrière du bâtiment - sera désormais accessible, via un élévateur placé entre le niveau du parking et le perron (il donnera aussi accès aux locaux du Centre culturel et de l'école voisine). Une rampe, entre cet élévateur et la salle, sera aménagée le long du pignon de l'hôtel de ville. A l'entrée et dans la salle, les portes seront suffisamment larges pour le passage des fauteuils roulants ; le seuil a été rabaissé au maximum. Les sanitaires seront également accessibles aux PMR.

Les parkings voisins de l'élévateur (dont ceux réservés aux PMR) seront réaménagés dans la foulée.



Une ouverture à la différence

Notre Ville emploie 7 travailleurs «handicapés» ou reconnus comme tels. Elle a aussi recours à des travailleurs handicapés dans le cadre de marchés publics (tontes, arrosage des paniers fleuris).



Ottignies-Louvain-la-Neuve a confié l'arrosage de ses paniers fleuris de Louvain-la-Neuve - de mi-juin à mi-septembre - à l'ASBL La Cordiante, qui fait effectuer une partie de la tâche par des personnes handicapées.

Un décret du Gouvernement wallon de février 2013 impose aux provinces, communes, CPAS et associations de services publics d'employer des travailleurs handicapés à raison de 2,5% de leur effectif.

Avec un total de 9,26 travailleurs handicapés Equivalents Temps Plein (ETP) pour une obligation d'emploi de 6,51 travailleurs handicapés ETP, Ottignies-Louvain-la-Neuve (un peu plus de 260 travailleurs ETP au total) fait figure d'excellent élève.

« Nous dépassons de 2,74 ETP le nombre imposé », constate le chef du service du Personnel Pierre Ponthière. « Cependant, il ne s'agit pas d'emplois pour lesquels la Ville demande une compensation à l'AWIPH. »

Il y a effectivement plusieurs façons de satisfaire à l'obligation :

- Soit il s'agit de travailleurs dont le rendement est diminué à cause du handicap, suite à un accident de travail par exemple. Dans ce cas, l'employeur peut obtenir un remboursement d'une partie du

coût de l'emploi (maximum 50%).

- Soit il s'agit de travailleurs reconnus par l'AWIPH mais dont le rendement n'est pas diminué à cause du handicap. Dans ce cas, l'employeur assume l'entièreté du coût de l'emploi. Notre Ville en emploie 4, dont 3 ETP.
- Soit il s'agit de travailleurs dont les conditions de travail sont aménagées en raison d'un handicap (pour une personne qui souffre d'une maladie grave, par exemple). Dans ce cas, l'employeur consent éventuellement une réduction du temps de travail en ne réduisant pas le salaire du travailleur (3 cas dans notre Ville).
- Soit l'employeur contracte des marchés publics avec des Entreprises de Travail Adapté (ETA). En 2013, Ottignies-Louvain-la-Neuve a confié ses tontes et fauchages à la société «Bois et Travaux» de Aye, laquelle a recours à l'entreprise de formation par le travail «Belair» agréée par l'AWIPH.

« Nous avons également confié l'arrosage de nos paniers fleuris de »

Un travail adapté

L'Ottintoise Adelina Ferreira est l'une des employées de la Ville à avoir bénéficié d'un aménagement du temps de travail, pour invalidité. Nettoyeuse à temps plein en début de carrière, elle a été mutée au service Accueil et Courrier, après avoir subi plusieurs opérations (suite à de terribles douleurs au dos).

« Je ne pouvais plus m'abaisser ni porter plus que 5 kg. Mais la reconnaissance d'une invalidité à temps plein n'était pas

recommandée non plus, je devais rester en mouvement », se souvient Adelina. « Je suis reconnaissante de la solution qui a pu être trouvée - un travail moins lourd et un horaire réduit, en conservant néanmoins l'entièreté

de mon salaire - car j'adore le contact avec les gens. Je n'aurais pas aimé rester à ne rien faire. »



Adelina Ferreira.

L'AWIPH a suivi Adelina jusqu'à la fin de sa carrière, pour s'assurer que ses conditions de travail étaient bonnes.

Toutes les nettoyeuses qui souffrent du dos ne peuvent malheureusement pas être mutées au service Accueil. Mais

cet exemple illustre les efforts que la Ville consent, dans le cadre de l'emploi des personnes handicapées.

Louvain-la-Neuve - de mi-juin à mi-septembre - à l'ASBL La Cordiante (Villers-la-Ville), qui fait effectuer une partie de la tâche par des personnes handicapées. Ce marché comprend aussi la vidange des poubelles du centre de Louvain-la-Neuve, deux fois par jour, pendant trois mois.»

Ces emplois sont convertis en ETP sur base d'une clé de répartition fixée dans le décret: un peu plus de 3 ETP en ce qui nous concerne.

L'accueil de stagiaires

Rien n'empêche la Ville d'aller au-delà de ses obligations. Ainsi, il n'est pas rare qu'elle accepte les demandes de stages introduites par des personnes handicapées et/ou

envoyées par des écoles spéciales (stages d'observation ou stages destinés à acquérir de l'expérience professionnelle).

«J'ai souvent été frappé par l'accueil que notre personnel, ouvrier comme employé, réserve à ces personnes. Nos agents sont attentifs aux difficultés qu'elles rencontrent, réexpliquent les consignes...», remarque Pierre Ponthière. «On pourrait refuser de répondre à ce genre de sollicitations, car cela ne se passe pas toujours bien. Mais il nous semble que c'est aussi la mission d'une administration locale que d'être ouverte à la différence. Tout en sachant que notre capacité d'accueil est très limitée.»

Dans le passé, notre Ville a employé des personnes au handicap lourd. Certaines expériences se sont malheureusement soldées par un échec.

«C'est difficile à accepter, de la part des familles concernées. Celles-ci ne voient pas les limites de la personne handicapée, qu'elles côtoient dans leur milieu protégé. Dans le cadre du travail, certaines difficultés se traduisent par exemple par le fait que la personne se met «off» au moment d'exécuter sa tâche. Les autres ont alors l'impression d'une injustice. Il faut un encadrement spécifique.» ■

« Indépendant » grâce aux services d'aide

Les aides familiales du CPAS neistent pas que chez des personnes âgées et/ou malades. A Louvain-la-Neuve, une grande partie des bénéficiaires sont des personnes handicapées qui ont besoin d'une aide pour certains actes de la vie quotidienne.

Malgré son handicap physique lourd, Louis Pion réside seul dans un appartement de la Verte Voie, à Louvain-la-Neuve (société de logements Notre Maison), depuis 2003. Il y bénéficie de l'assistance d'un service d'Aide à la Vie Journalière (AVJ, subventionné par l'AWIPH), 7j/7, 24h/24, pour certains actes de la vie quotidienne dans le domaine des soins, de l'hygiène et de l'alimentation.

«L'AVJ répond à mes demandes ponctuelles et immédiates: une aide pour enfiler mon manteau, ramasser mon GSM s'il est tombé, me mettre au lit et m'en sortir...»

En parallèle, il fait appel au service des aides familiales du CPAS - entre

2 et 4 heures, deux à trois fois par semaine - pour l'aider aux lessives, repassage, rangement, courses... Il demande aussi les repas chauds du CPAS.

«Auparavant, j'allais plus souvent au restaurant. C'est sympa de voir des gens, mais la cuisine est plus riche: moins bon pour ma santé... et pour mes finances! Le repas du CPAS - potage, plat et dessert - est équilibré et ne me coûte que 8,50€, livraison comprise.»

Louis Pion «dépend» de ces services, pour mener une vie «indépendante». Le nettoyage? Il a bien un paillason à l'entrée de son appartement, mais les roues de son fauteuil amènent forcément des saletés à l'intérieur. Une aide

administrative est par ailleurs utile, pour signer des formulaires, rédiger une adresse sur une enveloppe...

«L'infirmière passe deux fois par jour pour ma toilette, les piqûres et pansements. Une aide-soignante vient quand c'est nécessaire. Je peux également compter sur un entourage amical très important, qui me rend volontiers service. Je suis soulagé d'avoir trouvé un bénévole qui accepte de s'occuper de la litière de mon chat Grizzly.»

Autant de personnes qui vont et viennent, sont attentives au confort physique et mental de l'intéressé. Leurs visites ne durent pas toujours très longtemps, mais une présence, quelques mots échangés... ça fait du bien.



Les tâches du ménage

Le CPAS compte 7 aides familiales à Louvain-la-Neuve (25 pour l'entièreté de notre ville). Elles se rendent dans trois ou quatre appartements/maisons, tous les jours de la semaine, pour y assurer les tâches habituelles du ménage.

« C'est un des avantages de notre métier: on rencontre beaucoup de gens, de tous milieux, toutes cultures... Des personnes âgées et/ou handicapées (NDLR: à Louvain-la-Neuve, le pourcentage de personnes handicapées est élevé), mais aussi des dames en traitement de chimio par exemple, qui n'ont temporairement plus la force de tenir la maison, des familles nombreuses... Eventuellement vous, si vous vous cassez le pied ! »

Jeanine de Frutos est aide familiale au CPAS d'Ottignies depuis 26 ans. Chez Louis Pion ce matin, elle l'a changé, fait la vaisselle, lancé trois machines à laver, étendu et plié le linge...

« Dans chaque famille, c'est différent. Parfois nous n'intervenons qu'une heure, le temps de mettre la personne aux toilettes. Il faut pouvoir s'adapter aux lieux et aux demandes, anticiper, garder son sang-froid et avoir les bons réflexes, si une



Sa tétraparésie spastique l'empêche d'écrire, mais Louis Pion est capable d'un paraphe sur le formulaire F54 qui atteste de la venue de l'aide familiale Jeanine de Frutos.

personne fait un malaise. La charge émotionnelle est parfois lourde. Vous allez presque tous les jours chez une personne pendant des années et un matin, vous apprenez qu'elle est décédée. A vous de prévenir les pompes funèbres, la famille... Heureusement, on se soutient entre collègues.»

A votre écoute

Originaire de la région de Tournai, Louis Pion est très bien intégré dans notre ville. Ancien étudiant en théologie, il est actif au sein de la paroisse Saint-François d'Assise, où il travaille au lancement d'un

service d'écoute. Il en sera l'un des écoutants bénévoles.

Passionné de chant, il fréquente les hauts lieux de karaoké: le snooker, le bowling... Vous le rencontrerez aussi chez Augustin, où il apprécie de boire un café. N'hésitez pas à lui adresser la parole, c'est un formidable confident ! ■

Info Service des aides familiales
010 / 43 65 60

L'intégration dans les classes

L'école communale de Lauzelle collabore avec deux écoles de l'enseignement spécialisé, pour permettre aux élèves en difficulté de rejoindre l'enseignement ordinaire ou d'y rester, moyennant l'aide d'enseignants détachés par le spécialisé.

Tous les enfants n'ont pas les mêmes chances, face à l'apprentissage. Direction et enseignants de l'école communale de Lauzelle sont unis dans un projet qui défend le droit à la différence. Quelque 14 enfants y suivent les leçons « en intégration », en collaboration avec les écoles

d'enseignement spécialisé « Les Moineaux » de Wavre (de type 3, pour des enfants qui souffrent de troubles du comportement) et « La Petite Source » de Bossut-Gottechain (de type 8, pour des enfants qui souffrent de troubles d'apprentissage liés à des difficultés d'attention, de concentration et

de mémoire, et/ou de troubles spécifiques en lecture, calcul, langage (dysphasie)...

« La demande est venue de l'enseignement spécialisé, en 2008, suite au décret permettant une passerelle entre l'enseignement spécialisé et

l'enseignement ordinaire», se souvient la directrice de l'école de Lauzelle Bernadette Moors. « Nous y avons réfléchi pendant plusieurs mois, avec les directions des écoles spécialisées, les centres PMS, un chercheur de l'UCL... avant d'adhérer au projet, en 2009. Il fallait la cohésion de l'ensemble de notre équipe, pour que l'expérience soit constructive au cours de toute la scolarité des élèves concernés. »

Le décret prévoit qu'un enfant qui « n'a plus sa place » dans l'enseignement spécialisé peut rejoindre l'enseignement ordinaire, moyennant une aide de la part de l'enseignement spécialisé (un enseignant détaché 4x50 minutes, chaque semaine). En parallèle, un enfant inscrit dans l'enseignement ordinaire et qui souffre de troubles du comportement, ou de troubles d'apprentissage, peut éventuellement rester dans l'enseignement ordinaire, avec aussi une aide de la part du spécialisé.

« C'est le Centre Psycho-Médico-Social (PMS) de l'école qui fait la demande d'intégration, après différents tests. L'élève qui en bénéficie est inscrit dans l'enseignement spécialisé pendant un an, avant d'être inscrit chez nous. Cela permet de libérer les fonds pour l'obtention de l'aide. Malheureusement, le nombre de périodes octroyées diminue, ce qui risque de compromettre ce projet. »

Pas étiquetés

Les 14 élèves en intégration à Lauzelle sont 6 issus de l'enseignement de type 3 et 8 issus de l'enseignement de type 8. Ils sont mélangés dans les classes et pas étiquetés. Les enseignants du spécialisé qui les suivent (1 du type 3 et 2 du type 8), en plus du titulaire de la classe, apportent leur aide à tous les élèves en difficulté. En les regroupant parfois par 3 ou 4. Il est rare

qu'ils s'occupent uniquement des élèves en intégration. S'ils le font, c'est toujours en concertation avec le/la titulaire.

« C'est du personnel extraordinaire. Ils nous font découvrir des outils que nous n'avons pas dans l'enseignement ordinaire: la façon de maintenir un enfant en crise et de parvenir à le calmer, la médiation, la fixation d'objectifs, la manière de parler, les moyens d'attirer l'attention... »

Des réunions sont organisées chaque trimestre, avec les directions, enseignants et membres des PMS des écoles ordinaires et spécialisées. Elles permettent de faire le point sur le Projet Individuel d'Apprentissage (PIA) de chaque enfant. Si les objectifs ne sont pas atteints, il vaut peut-être mieux orienter l'élève vers l'enseignement spécialisé.

« Les psychologues de l'enseignement spécialisé nous apprennent à ne pas mettre trop d'affectif dans nos relations avec les enfants en difficulté. On est conscients qu'ils vivent des choses parfois pénibles à la maison, mais notre mission se limite à l'enseignement. Nous devons garder de la distance et maintenir les exigences de l'école. Les réunions sont utiles pour entendre et répondre aux difficultés rencontrées par les enseignants. »

Positif aussi pour les parents

Après plus de 5 ans d'expérience, le bilan est très positif. Pour les enfants et les enseignants, mais aussi pour les parents. Il leur faut parfois un ou deux ans pour accepter une intégration.

« Ils se rendent compte que leur enfant éprouve des difficultés, mais de là à parler d'enseignement spécialisé... Pourtant, il ne faut pas traîner. Le risque est de



La directrice de l'école de Lauzelle Bernadette Moors.

dégoûter l'enfant de l'école et de le voir sombrer dans la dépression. »

Bernadette Moors invite les parents à visiter « Les Moineaux » ou « La Petite Source », pour qu'ils revoient leur jugement sur l'enseignement spécialisé. Il arrive qu'elle les y accompagne.

« Il ne faut pas vouloir à tout prix maintenir un enfant dans l'enseignement ordinaire. Je viens de croiser une maman dont le fils a rejoint l'enseignement spécialisé, après un essai d'un an d'intégration. Au moment du verdict, elle pleurait dans mon bureau. Aujourd'hui, elle m'a dit comme son enfant était heureux et avait enfin du plaisir à apprendre. Parfois les enfants nous reviennent, après 2 ou 3 ans dans le spécialisé. Quand ils réussissent leur CEB, c'est vraiment un cadeau. » ■



Des réponses personnalisées

Le bureau régional de l'AWIPH accueille les personnes handicapées et leur entourage au Cœur de Ville d'Ottignies.

Le bureau régional du Brabant wallon de l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées) est installé au n°1 de l'Espace Cœur de Ville d'Ottignies (dans le bâtiment qui abrite aussi le CPAS) depuis septembre 2009.

Il propose des services « aide matérielle » (adaptation du domicile, de l'automobile...), « accompagnement, accueil en journée ou hébergement » et « formation/emploi (aménagement du poste de travail, remboursement d'une partie du coût salarial à l'employeur, entreprises de travail adapté...) » aux personnes domiciliées dans notre province qui ont eu un handicap avant l'âge de 65 ans.

Quelque 14 personnes y travaillent - assistants sociaux, psychologues, ergothérapeutes, un médecin... - pour accueillir, écouter, orienter,

conseiller... accompagner les personnes handicapées et leur entourage qui désirent introduire une demande de soutien ; pour les informer au mieux sur l'éventail des possibilités d'aide, compte tenu de leur situation.

«*Sorte de « fil rouge », nous travaillons en réseau avec de nombreux partenaires (ONE, Ligue des Familles, FOREM, IFApme, Aide à la Jeunesse, handicontact communal, assistants sociaux des CPAS, services de santé mentale...), présents dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap*», détaille le directeur Eric Manneback. «*Nous mettons en place des groupes de travail sur l'accueil extrascolaire, l'intégration scolaire, l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes, le maintien à domicile des personnes dépendantes...*»

Les agents du bureau régional de l'AWIPH se déplacent chez les personnes, si elles n'ont pas la possibilité de rejoindre les bureaux d'Ottignies (c'est que notre province est très étendue !). Un premier contact téléphonique permet de déjà cibler la demande, pour envoyer plutôt un ergothérapeute (s'il s'agit d'une demande d'aménagement) ou un assistant social. ■

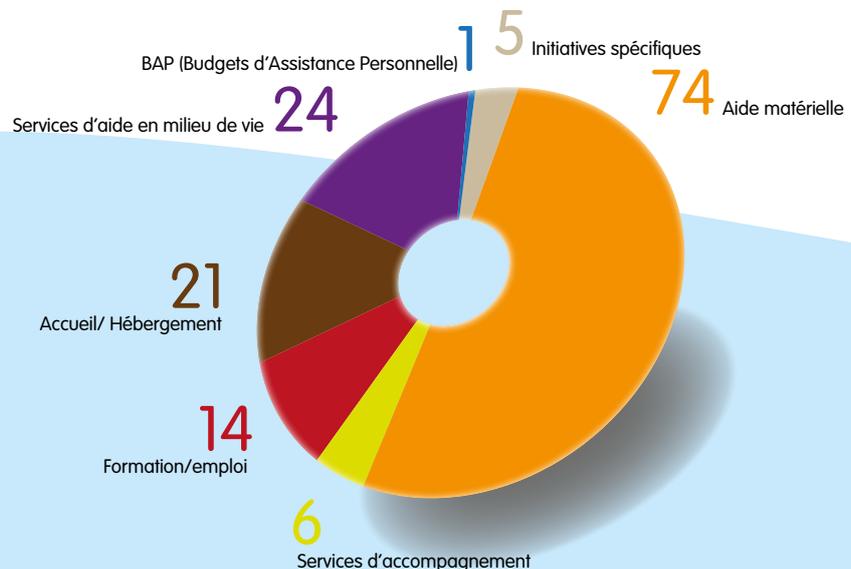


010 / 23 05 60
brottignies@awiph.be

Le bureau est ouvert de 9 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi, ou sur rendez-vous.

Numéro gratuit de l'AWIPH:
0800 / 16 061
nvert@awiph.be

En 2014, le bureau régional de l'AWIPH a traité 3825 demandes de personnes domiciliées en Brabant wallon. Parmi celles-ci, 145 demandes introduites par des personnes en situation de handicap domiciliées à Ottignies-Louvain-la-Neuve. La majorité d'entre elles (74 demandes) concernaient l'aide matérielle (aménagement divers).



SECURITY CENTER



CH. ROUZEEUW

EVVA
MULT-LOCK

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE • PLACEMENT
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité!

Chée de Lauvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
Ouvert lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

VITRIER
DEPANNAGE
010.22.45.46

Fax : 010.61.36.66 - jdmvitrages@skynet.be

J.D.M. VITRAGES

LE VERRE & TOUTES SES APPLICATIONS
PORTES EN VERRE • PORTES DE DOUCHE
MIROIRS • CLOISONS DE BUREAU • ...

DOUBLE VITRAGE SUPER ISOLANT SUR CHÂSSIS EXISTANT

www.jdmvitrages.be



Devis gratuits

Eric Mass'art

Artisan peintre et tapissier

- Peintures intérieures & extérieures,*
- Tapisseries,*
- Revêtements sols et murs,*
- Pose de stores*

Pour tout renseignement, contactez-moi au 0477/45 27 07 - www.decoration-massart.be
Chaussée de Bruxelles 128 D – 1300 Wavre




Agence DEWERE-LEMAIRE
La banque Record vous offre un conseil personnalisé en :

- Placements ▸ Crédits
- Assurances

**Espace du Cœur de Ville 16
à 1340 Ottignies**

Tél. : 010 / 41 40 99
Fax : 010 / 41 97 93
Email : ND2L@RECORDBANK.BE

FSMA : ND2L. sprl107200 CB CA



B-BEES
www.bbees.be
Court-Saint-Etienne



Déposez votre liste de naissance, en magasin ou sur Internet, ou commandez en ligne sur le site très convivial bbees.be

B-BEES VOUS FACILITE LA VIE!



B-BEES : Tout pour bébé et maman !

Av. des Métallurgistes 14
1490 Court-Saint-Etienne
Belgique
T: +32(0)10/61.60.31
F: +32(0)10/61.80.31

Rejoignez-nous sur notrepage Facebook pour découvrir nos nouveautés.

Visitez notre site internet WWW.BBEES.BE
info@bbees.be

Carnet Familial

Naissances

Degand, Clément	01/10
Kanea Anziambo, Logan	01/10
Branco Dos Santos, Elsa	07/10
El Aoudati, Arwa	07/10
Abergel, Aaron	08/10
Gharib, Réda	10/10
Emond, Rose	12/10
Feront, Edith	12/10
Ben Hammou, Wael	13/10
Ambroise, Martin	14/10
Bonhivers, Emilie	14/10
Ramdani, Aymane	14/10
Burton, Louise	18/10
Teslyuk Lodzinska, Éntony	18/10
Charron, Romane	20/10
Bongrain, Elina	21/10
Gillet, Yza	21/10
Lenartz, Sacha	22/10
Welsby, Scott	23/10
Brotelle, Edouard	24/10
Limbourg, Grégoire	24/10
Germeau, Maya	26/10
Murinni, Elie	26/10
Prevot Rifki, Yasmine	27/10
Van Canghai, Louis	28/10
Esmael Fazal, Heyden	28/10
Levieux Dardenne, Maxence	04/11
Mnia, Aya	05/11
Baptista Canas, Amélia	07/11
Vasilyev, Lucas	08/11
Taddeo, Elia	10/11
Baudhuin, Arthur	13/11
Berckmans, Lune	14/11
Willems, Louise	17/11
Cordier Prevot, Aliénore	17/11

Gaascht Brolet	
Montero, Maëlys	17/11
Amarir, Mohamed-Ibrahim	18/11
Lamari, Sirah	18/11
Lamari, Isra	18/11
Dandois, Zoé	19/11
De Staercke Pütz, Mathis	19/11
Viatour Spanoudis, Charlie	22/11
Battair, Manon	23/11
El Yamani, Souhayb	24/11
Gilson, Amandine	27/11
Bellefroid, Nina	28/11
Straus, Mélodie	28/11
Dirani, Leah	29/11
Dai, Emilia	30/11
Laffineur, Elena	30/11

Décès

Willems, Louis	01/10
Brassart, Marie-Françoise	05/10
Hannon, Jean-Louis	07/10
Van Belle, Pierre	09/10
Gillet, Lucien	10/10
Van Nieuwenhove, Philippe	11/10
Vanderwauwen, Jean	13/10
Etienne, Lucien	14/10
Erauw, Alfred	19/10
Da Canal, Gelmino	20/10
Gabriëls, Roger	22/10
Devroye, Auguste	23/10
Watelet, Louis	23/10
Groeninckx, Monique,	
we De Cooman	29/10
Dubois, Marcel	31/10

Quets, Yvette,	
we Buyle	02/11
Leer, Firmine	03/11
Sanchez-Parga, Jose	04/11
Cocq, Christiane	
we Tabourdon	06/11
Debroux, Géry	07/11
Denys, Gilberte,	
we Jeurissen	08/11
Sorgho, Wendtoyan	08/11
Vanneste, Filip	09/11
Gutter, Ana	12/11
Rossini, Luc	13/11
Mayné, Jean-Marie	14/11
Zondacq, Christian	16/11
Dekaise, Danielle,	
épse Vanoudenhove	19/11
Verschueren, André	21/11
Quevy, Jeanne,	
we Vilette	24/11
Vossen, Yves	25/11
Verheyden, Félix	26/11
Wilberz, Jacques	26/11

Ville-Lumières, avec Amnesty

Amnesty International a souhaité qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve, première ville de Belgique à créer un échevinat des Droits de l'Homme (en 1989), fasse partie des «villes lumières».

Dans ce cadre, notre Ville s'est engagée à fêter chaque année, le 10 décembre, l'anniversaire de l'adoption en 1948 de la déclaration universelle des Droits de l'Homme par l'Assemblée

générale des Nations unies.

Cette année, l'événement s'est déroulé autour de la fontaine «Léon et Valérie», sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve. Autorités politiques et citoyens y ont allumé des bougies Amnesty avant de partager un moment de convivialité autour d'une boisson chaude.



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 9 décembre.

Le « gros morceau » de ce Conseil concerne la présentation et le vote des budgets 2015 de la Zone de police et de la Ville. Le bourgmestre Jean-Luc Roland explique que le budget de la police (8,8 millions de recettes et 8,4 millions de dépenses) est à l'équilibre grâce à l'injection de 400.000€ prélevés sur la provision « pour lissage de l'intervention communale » autorisée par la tutelle. Les dépenses de personnel (personnel inchangé par rapport à l'an dernier) constituent presque 90% du budget ordinaire. L'extraordinaire prévoit l'achat de radars préventifs et de matériel roulant ainsi que des travaux d'aménagement au commissariat d'Ottignies. Unanimité.

S'agissant du budget de la Ville, le bourgmestre mentionne un léger

boni de 62.000€ à l'exercice propre, pour un peu plus de 41 millions de dépenses et de recettes. « *Un budget ambitieux, respectant un équilibre entre les différentes fonctions et se basant sur le contenu du Programme Stratégique Transversal (PST). Avec une fiscalité inchangée (6,7% à l'IPP et 2100 centimes additionnels au précompte immobilier, pour des moyennes wallonnes de 7,5 et 2500). On y est arrivés en veillant à maîtriser les dépenses.* » Jean-Luc Roland évoque les frais de personnel, qui n'augmentent que par les évolutions barémiques et 1% d'index (qui sera peut-être annulé par le Fédéral). « *Le personnel communal coûte 400€/an à chaque habitant de notre ville. C'est 40% en dessous de la moyenne wallonne, ce qui signifie que nos services turbinent.* » Les dépenses

de fonctionnement diminuent légèrement, de même que les dépenses de transfert, malgré une nouvelle hausse impressionnante de l'intervention dans le service incendie (+ 390.000€ entre 2014 et 2015). « *Grâce au maintien à l'identique de la dotation pour le CPAS ainsi que pour la Zone de police* ». Le service extraordinaire (un peu plus de 20 millions d'euros, les 2/3 étant financés par des subsides et 5,1 millions par l'emprunt) représente moins de 180€/habitant et respecte donc la circulaire budgétaire. Il permet la poursuite des projets prévus dans le PST. On y retrouve notamment le désenfumage des voiries (déjà prévu au budget 2014 mais non engagé), environ 1 million d'euros pour le développement du centre d'Ottignies (achat de bâtiments et études d'orientation), 1 million



A l'issue de la séance du 9 décembre, les conseillers communaux ont allumé des bougies Amnesty, pour marquer la participation d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à la manifestation « Ville lumière » de l'ONG (lire page 14).



Nouvelles de la ville

d'euros pour les infrastructures sportives (Coquerées, piscine de Blocry, pétanque...), la poursuite de la rénovation de la Ferme du Biéreau, des investissements pour une stratégie d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux, l'amélioration de différents cimetières, l'aménagement des Berges de la Dyle, l'organisation d'un 2^e festival «Kosmopolite Art Tour»... Egalement 2.700.000€ pour la rénovation de voiries, dont la poursuite des aménagements en faveur du vélo (dans le cadre de «Ville Wallonie Cyclable») et 720.000€ pour la rénovation de l'avenue Provinciale, entre Mousty et Court-Saint-Etienne. «*Ce n'était pas prévu dans le PST mais le Service Public de Wallonie (SPW) nous l'a proposé, à charge pour nous d'assumer la rénovation des parties latérales de la voirie (impétrants, trottoirs, éclairage). C'est une excellente nouvelle.*»

Le conseiller Jacques Otlet regrette un manque de vision dans la gestion du personnel. «*La Ville ne compte plus que 17% de personnel statutaire. A terme, la cotisation de responsabilisation risque d'être canon.*» Il constate que le cadre de la police n'est toujours pas rempli et prévient du risque de devoir augmenter la dotation au CPAS. «*Le CPAS va voir arriver les personnes exclues du chômage. Un petit budget est prévu mais sera-t-il suffisant ?*» Il évoque la charge de la dette, qui a augmenté de 38% depuis 5 ans. «*Les années qui viennent seront loin d'être faciles. Il est grand temps de revoir en profondeur la structure de nos dépenses, afin de garantir la meilleure efficacité possible à tout euro investi. Sans quoi, nous serons contraints d'augmenter la fiscalité. Nous acceptons de prendre notre part de responsabilité en participant à un groupe de travail sur ce sujet.*» Le bourgmestre ne partage pas l'opinion de son prédécesseur, quant à la gestion du personnel. La nouvelle fonctionnaire en charge des ressources humaines

travaille à des propositions sur la «staturisation» des agents, dans un esprit pas seulement financier (reconnaissance du mérite...). «*Dans une perspective de gestion à moyen et long terme, nous avons commandé une étude. Il en ressort que ce n'est pas du tout la catastrophe annoncée d'ici 2019-2020, nous avons le temps de voir venir et de provisionner. Nous avons engagé du personnel subventionné parce que nous avons eu la chance d'obtenir des points APE, toutes les communes y ont recours.*» Jean-Luc Roland remarque que la part de la dette diminue légèrement et rappelle que les prévisions du service extraordinaire ne se réalisent généralement pas au-delà de 80%. A plusieurs reprises dans ses interventions, il dénonce les prévisions erratiques de la part du Fédéral (impôt des personnes physiques et précompte immobilier), des variations colossales (dépassant les 500.000€) et totalement imprévisibles au moment d'élaborer le budget. «*Les recettes du Fonds des communes passent de 5,8 millions il y a 3-4 ans à 5,4 millions aujourd'hui, alors que les prévisions laissaient espérer des augmentations. Ce n'est pas admissible, on va le faire savoir à la Région.*»

La minorité s'abstient.

Police et urbanisme

Les conseillers prennent connaissance du protocole d'accord intervenu entre la Ville et le procureur du Roi, relatif aux sanctions administratives en cas d'infractions mixtes au règlement communal de police (le tapage nocturne, par exemple), commises par des majeurs. Désormais, c'est la Ville qui les poursuivra, ce qui permettra d'alléger la procédure. Le contrevenant et la nature de l'infraction identifiés, le dossier sera immédiatement traité par le fonctionnaire sanctionnateur. Le procureur poursuivra toujours les infractions lorsque leur auteur est un mineur.

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau présente le PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel) de la gare d'Ottignies. Le périmètre concerné a été voté lors d'un précédent Conseil. Il s'agit maintenant de voter la pré-étude qui sera mise à l'enquête publique et soumise à la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). «*Nous avons convenu avec la SNCB qu'il y avait peut-être une utilisation plus rationnelle à envisager que seulement des parkings, le long de l'avenue des Droits de l'Homme. On reste vague, mais l'idée serait d'y mettre aussi du logement et des commerces. Et de préserver le quartier situé à l'arrière.*» L'échevin évoque un espace public de qualité entre les deux. «*C'est une vision à long terme mais il est temps de se dévoiler, si on veut attirer les investissements publics, notamment en terme de mobilité.*» La conseillère Bénédicte Kaisin interroge l'échevin au sujet du viaduc de Masaya, prévu depuis des années pour relier l'Est et l'Ouest de la Ville. «*Personne ne veut le payer aujourd'hui, mais s'il fait partie d'un ensemble stratégique...*» L'échevin compte sur les conseillers de la minorité pour sensibiliser leurs représentants au niveau fédéral, en particulier la ministre en charge de la SNCB. Seule Nelly Roobrouck s'abstient.

Les conseillers votent pour la création d'une voirie et d'une liaison piétonne, dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la création de cinq maisons à l'angle de la chaussée de Bruxelles et de la rue des Ecoles (Limauges). Une pharmacie doit également s'installer à proximité. Tous s'accordent pour dire que les charges d'urbanisme doivent comprendre la création d'un arrêt de parking pour le bus scolaire, afin de garantir la sécurité.

Bâtiments, logement, finances

L'échevine en charge des Bâtiments Annie Galban annonce l'installation d'une alarme »

incendie à la crèche parentale «Les Tournesols» (Limelette) et d'un système de régulation de la ventilation dans la salle de réunion de l'antenne communale (Louvain-la-Neuve).

L'échevine en charge du Logement Cécile Lecharlier soumet la convention-cadre passée entre la Ville et la société de logements «Notre Maison», qui encourage les collaborations avec le service Social de la Ville (notamment sa fonctionnaire «Handicontact»), le service en charge du Plan de Cohésion Sociale, le CPAS... au profit des habitants de la SLSP. Semblable convention sera aussi passée avec la société de logements IPB.

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes annonce que la Ville a reçu 2.175€, suite à l'appel aux dons paru dans le Bulletin communal, en vue de l'acquisition du portrait du Baron Lambermont. Après quoi, il explique comment les subventions sont octroyées aux associations à caractère social, sur base d'un règlement mis en œuvre par un Comité élu par le Conseil. Le conseiller Jacques Otlet y a remarqué des failles: nombreuses sont les associations qui rentrent des factures pour frais de bouche. «*On ne peut pas donner des subsides sociaux à des gens qui mangent du saucisson et boivent des pintes en réunion. Le règlement doit sans doute être revu.*» L'échevin en charge des Affaires sociales Benoît Jacob regrette que le conseiller n'ait pas assisté aux réunions auxquelles il a été invité, ce qui aurait permis d'aborder cette question plus tôt, mais corrobore ce jugement. Il reviendra très vite avec un règlement affiné.

La minorité s'abstient au sujet d'un subside exceptionnel de 500€ à la crèche parentale de Louvain-la-Neuve, pour financer un colloque et une journée festive à l'occasion de son 10^e anniversaire. «*Je m'oppose aux subsides saupoudrés. Il y a moyen de mieux dépenser l'argent*»,

estime la conseillère Nancy Schroeders. «*On ne vote pas une subvention après que l'événement soit passé*», complète le conseiller Jacques Otlet. Le bourgmestre Jean-Luc Roland répond qu'à côté des règles d'attribution, il est normal de pouvoir aussi se rendre disponible à des événements pas nécessairement prévus. «*C'est un petit appui sympathique. Cela fait partie de la dimension humaine d'une administration communale.*» Egalement échevin de la Culture, David da Câmara Gomes demande aux conseillers d'approuver un subside extraordinaire de 10.000€ (soit 1/3 du coût total) à l'ASBL Isolat, pour la création d'une pièce de théâtre de rue à Louvain-la-Neuve. Dans cette opération, la Ville est partenaire du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW), de la Fondation Wallonne, d'UCL Culture et du Centre culturel d'Ottignies (CCO). La pièce - qui exploite les anecdotes, légendes urbaines... de Louvain-la-Neuve - emmène les visiteurs de la Ferme du Biéreau jusqu'au lac. Elle a été présentée en avant-première en juin dernier. Elle pourra être commandée dès les beaux jours auprès de l'Office du Tourisme-Inforville, pour des groupes de maximum 40 personnes (compter de 8 à 12€/personne, pour couvrir le cachet de l'artiste et de son accompagnateur). Le conseiller Patric Piret-Gérard s'amuse de ce que ceci risque de faire concurrence aux balades que le bourgmestre commente régulièrement dans la cité universitaire: «*Ne le fait-il pas assez bien ?!*» Nelly Roobrouck regrette de ne pas avoir été consultée, elle qui, plus que personne sans doute, connaît l'histoire qui a précédé la création de Louvain-la-Neuve. Faut-il rappeler que son agriculteur de mari labourait le champ qui a fait place au lac ? Au sein de la minorité, 3 conseillers votent contre et 4 s'abstiennent.

Cultes, Nord-sud et Droits de l'Homme

L'échevin des Cultes Benoît Jacob présente les budgets des fabriques d'églises. Des efforts ont été

consentis pour les diminuer à l'ordinaire et à l'extraordinaire. «*Pas encore assez*», estime le conseiller Jacques Otlet, qui remarque que dans certains cas, la subvention demeure trop importante par rapport au budget total (pour les fabriques de Limelette et de Blocry, notamment).

L'échevin en charge des relations Nord-Sud Michel Beaussart présente la répartition des subsides 2014 pour la coopération au développement, sur base de l'avis du Conseil consultatif Nord-Sud. Les 9000€ seront répartis entre trois projets: un au Bénin (pour la fabrication de matériel sanitaire par les habitants), deux en République Démocratique du Congo (un pour la réfection d'une école, l'autre pour la lutte contre l'exode rural). Il propose par ailleurs d'octroyer 4000€ à l'ASBL La belle étoile Belgique, pour financer la réhabilitation de trois classes de l'école primaire publique Plateau à Tiassalé, notre jumelle en Côte d'Ivoire. Des échanges du type reportages audio sont envisagés entre nos écoles et celles de Tiassalé.

En fin de séance, le Conseil communal adopte un couple d'Iraniens, anciens étudiants des universités de Liège et Bruxelles. «*Hamid Babaei est emprisonné en Iran pour avoir refusé de surveiller ses concitoyens présents en Belgique, puissance hostile selon le régime iranien*», explique l'échevin en charge des Droits de l'Homme Michel Beaussart. «*Son épouse, Cobra Parsajoo, est assignée à résidence et interdite de toute manifestation en faveur de son mari.*» Après le vote, les conseillers allument des bougies Amnesty, pour marquer la participation d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à la manifestation «Ville lumière» de l'ONG. Organisée chaque année le 10 décembre, elle célèbre l'anniversaire de l'adoption (en 1948) de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme par l'assemblée générale des Nations unies. ■



Le compte rendu de la séance du 16 décembre.

Deux réunions du Conseil à une semaine d'intervalle, c'est inhabituel. La séance ajoutée est consacrée au CPAS (rapport sur les synergies existantes et à développer avec la Ville, rapport administratif 2013, budget 2015...), en présence des conseillers communaux et des conseillers de l'action sociale.

Dans un premier temps, la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe fait le point sur les synergies entre la Ville et le CPAS. Elle explique comment les marchés publics de services et d'achats communs aux deux institutions n'ont fait que se renforcer: vêtements et chaussures de travail, matériel informatique... Elle se réjouit d'une nouvelle collaboration relative aux économies d'énergie et remarque que le fait de partager les locaux de l'antenne communale, à Louvain-la-Neuve, facilite les contacts et améliore la rapidité de traitement de certains dossiers. «*Dans notre projet d'aménager une maison de repos et de soins, le terrain sera mis à notre disposition par la Ville.*» La présidente du CPAS présente ensuite le rapport administratif 2013 et demande à chaque conseiller de ne pas oublier qu'il y a des personnes, derrière les chiffres. Son exposé concerne les deux piliers du CPAS: la qualité de vie et les aides sociales.

Les conseillers apprennent que 25 aides familiales ont aidé 383 personnes âgées pour plus de 25.500 heures de travail prestées au domicile des bénéficiaires. Les aides ménagères (il en reste deux) sont peu à peu remplacées par la formule des titres-services, moins coûteuse pour les bénéficiaires. Un 3^e véhicule va être acquis, pour la distribution des repas chauds (une centaine de repas, chaque jour). Mais il n'y aura plus de repas servis le samedi. Comme pour le dimanche, il sera possible de réserver des repas à décongeler. Jeanne-Marie Oleffe évoque la

Résidence du Moulin, qui vient de fêter ses 20 ans. Les loyers y demeurent très bas (entre 240 et 490€), ce qui ne compromet cependant pas l'équilibre financier. Le CPAS participe aussi financièrement aux frais de logement de 18 personnes placées dans des maisons de repos privées. Le taxi social parcourt une trentaine de kilomètres chaque jour. Il assure également les navettes «courrier» entre les différentes entités de la Ville, du CPAS et de la police.

En matière de petite enfance, 158 bambins ont été accueillis, dont 62 chez des accueillantes. La halte accueil (18 places) remplit bien son rôle, en complément des crèches «La Pyramide» (48 places) et Les Colibris (18 places).

Aides sociales

S'agissant des aides sociales, seul le service de médiation de dettes a été étoffé. Les deux assistantes sociales (AS) qui y travaillent sont fort sollicitées.

«*Les AS en charge de l'action sociale de première ligne ont vu arriver 687 nouvelles demandes, soit 57 par mois (plus de deux par jour). Ces chiffres s'envolent en 2014: 71 nouvelles demandes par mois, pour les six premiers mois de l'année.*»

Le RIS (Revenu d'Intégration Sociale) est octroyé à 400 personnes et une aide équivalente à 64 personnes. Le CPAS apporte aussi des aides urgentes et des aides alimentaires (89 demandeurs), intervient dans les frais de mutuelle (59 demandeurs), frais pharmaceutiques (106 demandeurs), frais médicaux (69 demandeurs) et paramédicaux (65 demandeurs), frais d'hospitalisation (46 demandeurs).

Jeanne-Marie Oleffe mentionne encore les actions du service Logement (81 avis d'expulsion

reçus en 2013), 40 personnes inscrites à l'adresse du CPAS), du service en charge de l'insertion professionnelle (68 personnes accompagnées dans la recherche d'un emploi)... et l'importance du travail effectué par l'administration, colonne vertébrale de l'institution. Après avoir donné lecture de la note de politique générale pour 2015 (un budget «*de stabilité*» dit-elle), elle demande à la conseillère CPAS Carine Swinnen de faire le point sur la problématique des exclusions chômage.

Budget 2015

Le conseiller CPAS Jacques Duponcheel présente le budget 2015 du CPAS: 13 millions de dépenses couvertes par autant de recettes.

«*Les frais de personnel et de fonctionnement représentent 50% des dépenses du CPAS, soit moins que la moyenne wallonne. Les autres dépenses sont les aides que le CPAS octroie, dont 25% pour les RIS. Les recettes comportent la part communale (28%), les revenus des prestations (10%), les subsides à l'administration (6%), le fonds d'aide sociale (2%). Pour le reste, il s'agit des subsides destinés aux différents secteurs de l'activité du CPAS (ONE...). Quelque 400.000€ (soit 3% du budget) sont prélevés sur les fonds de réserve, pour permettre d'atteindre l'équilibre.*»

Le budget extraordinaire comporte des postes pour l'aménagement de locaux de transit dans l'ancien bâtiment occupé par l'AMO La Chaloupe à la chaussée de La Croix (425.000€), des travaux (notamment de chauffage) à la Résidence du Moulin (100.000€), des frais liés à l'organisation du service des accueillantes (166.700€)... pour un total d'un peu plus de 780.000€, dont 432.000€ d'emprunts.

Jacques Duponcheel prévient de ➤

l'augmentation inévitable de la part communale (3.600.000€ en 2015), dès l'an prochain sans doute.

Le point de vue de la minorité

Le conseiller Jacques Otlet (qui a présidé le CPAS par le passé), se demande comment les dépenses de personnel et de transfert ont augmenté de 27% sur les 5 dernières années alors que la part communale est restée stable et que l'augmentation des recettes de prestations est limitée. Jacques Duponcheel répond que les recettes sont quand même passées de 6 millions en 2007 à 13 millions en 2015. S'y ajoute, le prélèvement sur les réserves.

«Un énorme effort est fait pour réduire les dépenses de fonctionnement. Les petites économies finissent par rapporter», complète Jeanne-Marie Oleffe.

Jacques Otlet s'interroge alors au sujet des réserves: y en a-t-il encore? «Il aurait peut-être mieux valu augmenter progressivement la part communale, plutôt que de le faire d'un coup dès l'an prochain.» «Vous nous avez reproché de faire des réserves sur lesquelles le CPAS prélève pour équilibrer son budget», répond la présidente.

En raison des exigences de la tutelle, il n'y a effectivement plus de provisions. Il pourrait donc y avoir une augmentation de la part communale en 2016.

Le conseiller de la minorité attaque la gestion immobilière du CPAS. Il estime que l'aménagement des

anciens locaux de La Chaloupe coûte trop cher. Il regrette que le Centre éparille ses moyens dans un tas de services (titres services, taxi social, logement, consultations juridiques, médiation de dettes, énergie) qui ne sont peut-être pas nécessaires puisque proposés par d'autres institutions. «Nous avons toujours considéré que la halte-garderie n'était pas une priorité. Un coût net de 95.000€/an pour 18 places, ce n'est pas possible!» Il souhaite que le CPAS concentre ses efforts sur ses missions fondamentales, sous peine de mettre en danger l'équilibre communal et de devoir procéder à des prélèvements fiscaux plus élevés.

«Faire croire qu'on va augmenter les impôts parce que le social va mal, c'est agiter des menaces non fondées!» La présidente du CPAS monte au créneau pour justifier l'utilité des différents services de l'institution, qui permettent de remettre des personnes au travail ou qui leur évite de plonger davantage dans la précarité. Elle admet cependant que la halte-garderie coûte très cher. La faute à l'ONE, qui avait promis de la reconnaître en tant que crèche.

«Vous voudriez réduire le social à ce qu'il a de plus dur: accorder une aide alimentaire et abandonner tout ce qu'il y a autour. On perdrait le côté dignité humaine», ajoute le conseiller Hadelin de Beer de Laer. «Est-ce vraiment déshonorant d'augmenter l'impôt pour aider les plus démunis?», interroge le conseiller Jacques Benthuyts.

«L'organisation de la solidarité, c'est prévu dans la déclaration des Droits de l'Homme.»

La conseillère Nancy Schroeders revient sur l'accueil des SDF pendant l'hiver. La Ville et son CPAS ne l'organiseront plus, persuadés que c'est à la Province de répondre à la demande. «Les années passées, nous avons vu arriver des SDF d'autres communes. Ils restent chez nous ensuite», justifie Jeanne-Marie Oleffe.

Le budget du CPAS est adopté par 23 voix pour et 6 abstentions.

En fin de séance, le conseiller CPAS Pierre Dessy communique les résultats d'une enquête menée par le Service de Prévention et de Médecine du travail (SPMT) auprès des travailleurs du CPAS. Ils sont bons, preuve que le personnel est heureux de travailler pour notre CPAS. «Seuls 12% envisagent de postuler ailleurs. C'est peu, au regard des chiffres rencontrés généralement dans les entreprises.» Le conseiller Julien Tigel Pourtois ne partage pas cet avis: il y a des actions à mener pour améliorer le confort au travail. Le conseiller CPAS Jacques Duponcheel répond que des décisions ont déjà été prises en ce sens et que la réflexion continue. La conseillère Yolande Guilmot lui fait remarquer que «Etre confronté tous les jours à la misère du monde, il faut être solide pour le supporter. On peut comprendre que des personnes souhaitent travailler ailleurs». ■

La Ville soutient «greenENERGYRUN»

Notre Ville participera à la 5^e édition du «greenENERGYRUN» - un événement sportif et convivial qui réunit les entreprises eco-responsables du Brabant wallon et d'ailleurs, ainsi que les experts professionnels du secteur de l'énergie (industriels, consultants, fournisseurs...) - le 31 mars, dès 16h30, au domaine provincial du Bois des Rêves.

Les participants (3 coureurs par équipe) parcourront 3, 6 ou 9km avant de se retrouver pour un drink, la remise des prix et un cocktail dînatoire.



478 / 56 35 34
michael@greenenergyrun.be
www.greenenergyrun.be

Le Bulletin d'avril avancé

Merci de bien vouloir noter que le prochain numéro du Bulletin communal (n°194 d'avril 2015) paraîtra les 30-31 mars au lieu des 6-7 avril annoncés fin 2014.

Vos annonces doivent donc nous parvenir une semaine plus tôt, soit le 23 février au plus tard.



Nous mobiliser sur les valeurs fondatrices

Dans son discours à l'intention du personnel communal, du CPAS et de la police - à l'occasion de la cérémonie des vœux, le 14 janvier - le bourgmestre Jean-Luc Roland a évoqué les attentats de Paris et souhaité que la tolérance, le respect mutuel et le respect des différences guident les actes de chacun.

La cérémonie des vœux au personnel communal, du CPAS et de la police avait lieu le 14 janvier, dans la salle Jules Ginion de Céroux. Plus de 250 personnes y ont participé. Particulièrement attentives, lorsque le bourgmestre Jean-Luc Roland a évoqué les fusillades meurtrières de Paris.

« Après le choc des événements, après l'empathie à l'égard des victimes, le temps de la mobilisation est venu. Des ténèbres a jailli une lumière : nous avons redécouvert les fondements de notre vivre ensemble, de notre démocratie. A commencer par la tolérance, le respect mutuel, le respect des différences. »

Le bourgmestre a expliqué comment la Ville n'avait pas à rougir de son implication autour de ces valeurs fondamentales. Que ce soit au travers de son enseignement, du travail de sa police (qui est aussi un travail de prévention et d'accompagnement), de son Centre culturel (notamment son action en matière d'éducation permanente), de ses services de Prévention et de Développement communautaire.

« Récemment, nous avons inauguré une fresque dédiée à la déclaration des droits de l'homme, à côté de notre antenne communale. Nous l'avons utilisée pour illustrer notre carte de vœux. Nous avons aussi voulu attribuer explicitement une compétence « Droits de l'homme » au sein du Collège, depuis près de 25 ans. »

Jean-Luc Roland a souhaité que chacun fasse en sorte que



Les membres du personnel admis à la retraite : Anne-Marie Flamant (directrice de l'école de La Croix), Eliane De Mulder (secrétaire du service Enseignement), Jocelyne Molens (responsable du service Urbanisme), Nicole Leroy (économat du CPAS) et Ginette Bierlaire (service Nettoyage).

la mobilisation sur les valeurs fondatrices ne s'étiole pas, y compris sur les lieux du travail.

Pas de licenciements

Le bourgmestre a regretté de ne pas avoir pu organiser la cérémonie des vœux dans la nouvelle salle du Conseil/ des mariages de l'hôtel de ville d'Ottignies. Son aménagement n'est malheureusement pas terminé.

« Nous aurions profité de l'occasion pour inaugurer le tableau « Ottinia » commandé à Jean-Marc Collier, inspiré de la toile El Helenia réalisée pour Michel Voitrin (NDLR : l'un des pères fondateurs de Louvain-la-Neuve). On y retrouve des éléments d'Ottignies : l'hôtel de ville, la tour de Moriensart, les ballons de Céroux... »

A l'intention des enseignants, Jean-Luc Roland a fait le point sur l'état d'avancement du chantier de l'école de Lauzelle... et remercié les services qui ont contribué à ce que l'aménagement dans les baraques provisoires, au Parc Athéna, s'organise vite et bien.

Il a parlé de la situation très difficile des communes en Wallonie, de l'augmentation vertigineuse des dépenses pour la zone de secours, de la circulaire imposant l'équilibre budgétaire... avant de rassurer le personnel : il n'y aura pas de licenciements. Il est même prévu d'augmenter progressivement les bas salaires, comme stipulé dans la convention collective (que peu de communes ont décidé d'appliquer), et de nouvelles fonctions ont été créées (animatrice multimédia pour les écoles, employés polyvalents...) qui ont nécessité des engagements.



Les collectes de sang se poursuivent (« merci à la quarantaine de donneurs réguliers »), la migration informatique s'est très bien passée, les enquêtes sur les risques psycho-sociaux à la police et au CPAS montrent qu'il y a un certain plaisir au travail, alors que le personnel est confronté à des situations parfois difficiles.

Personnel à l'honneur

Le bourgmestre a présenté « ce qui bouge de façon visible, sur le territoire communal » : le chantier

du RER en cours ; le Centre « China-Belgium Technology » (CBTC) pour lequel les permis ont été délivrés et le début des travaux est espéré pour mars ; le projet « Agora », dont les permis ont aussi été délivrés ; les projets de logements au Douaire, au Petit-Ry, au Stimont ; la réflexion en cours sur l'avenir des environs de la gare et du centre d'Ottignies...

« En mai 2014, l'Institut Wallon d'Evaluation, de Prospective et de Statistiques (IWEPS) a classé

notre ville en tête du hit-parade, pour la qualité du bien-être. C'est une belle reconnaissance, mais cela représente aussi des défis à relever. Celui du logement par exemple, pour que nos enfants puissent habiter dans la ville qui les a vus grandir. »

A l'issue du discours, comme de coutume, le Collège a honoré les agents ayant une ancienneté de 20, 25, 30, 35 ans de service ainsi que les personnes admises à la retraite ces derniers mois. ■

Mineurs en infraction

Avis aux parents, tuteurs et personnes ayant la garde de mineurs de 16 et 17 ans. Ces derniers peuvent se voir infliger une sanction administrative communale en cas d'infraction(s) aux dispositions du Règlement général de police administrative.

Notre Ville est l'une des premières du Brabant wallon à avoir déjà intégré la loi de 2013 relative aux sanctions administratives communales dans son Règlement général de police administrative (<http://rgp.olln.be/>).

En mai 2014, le Conseil communal a décidé d'en limiter l'application aux seuls mineurs de 16 et 17 ans (alors que la loi autorise les communes à infliger des sanctions administratives aux mineurs dès 14 ans).

« Les dossiers de mineurs sont rares. J'ai dû en traiter 8 ou 9, depuis 2006. C'était pour des infractions relativement légères : un pipi sur la voie publique, quelques tags ou la démolition de petit mobilier urbain... des bêtises dans ce genre-là », constate la fonctionnaire sanctionnatrice Catherine Deschamps. « Dans la

plupart des cas, ça s'est réglé par une médiation, que j'organisais. Les contacts avec les jeunes, les parents et les avocats étaient constructifs, dans l'intérêt de tous. Des amendes n'ont été infligées qu'une ou deux fois. »

La nouvelle loi impose une procédure plus lourde que par le passé, en ce qui concerne les mineurs d'âge (toujours assistés d'un avocat). Avec une implication parentale, une médiation organisée par un service extérieur, la possibilité de proposer une prestation citoyenne au contrevenant... et finalement l'amende (maximum 175€), si la médiation est refusée ou échoue, ou en cas de refus ou de non-exécution de la prestation citoyenne.

« La médiation par un service extérieur et la possibilité de prévoir des prestations citoyennes sont deux nouvelles mesures

à mettre en place. On espère qu'il ne faudra en arriver là que très rarement, que la procédure d'implication parentale (mesures éducatives à prendre, proposées par les personnes ayant la charge des mineurs) suffira. »

Le protocole signé entre la Ville et le procureur du Roi prévoit que celui-ci conserve la charge des dossiers relatifs aux infractions « mixtes » causées par les mineurs : dégâts mobiliers/immobiliers, tags et graffitis sur les biens mobiliers/immobiliers, tapage nocturne, présence masquée dans les lieux publics.

« Aux communes d'assurer le suivi des infractions non-mixtes : pipi sur la voie publique, dépôt de déchets clandestin, affichage sauvage... », précise Catherine Deschamps. ■

 010 / 43 60 42 (ou 47), en semaine, entre 9 et 12h



Cérémonie des jubilaires

La photo de famille !



Quelque 26 couples qui fêtaient leur anniversaire de mariage (65, 60 et 50 ans) dans la deuxième moitié de l'année 2014 étaient reçus par les autorités communales, le 18 octobre au Centre culturel d'Ottignies.

Après la présentation de leurs parcours de vie respectifs – par le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevine de l'Etat Civil Annie Galban – ils ont posé pour la traditionnelle photo de famille, sur les marches de l'hôtel de ville.

La fête s'est poursuivie par un dîner de gala, dans les infrastructures de l'école communale de Blocry.

Félicitations ! ■

Propriétaires, répondez à l'enquête loyer

Avant le 31 mars 2015.

Quel niveau de confort possède votre bien ? Quel loyer pratiquez-vous ? Quelles rénovations avez-vous réalisées ?

Ce sont quelques-unes des questions auxquelles les propriétaires d'une maison ou d'un appartement mis

en location en Brabant wallon sont invités à répondre.

Les résultats seront traités par le Centre d'Etudes en Habitat Durable (CEHD), afin de mieux connaître l'état des logements loués et des loyers demandés, pour un marché

locatif transparent, efficace et juste.

Pour participer (gratuitement!), rendez-vous sur www.cehd.be. Répondre aux questions ne vous prendra pas plus de 15 minutes et vos réponses resteront confidentielles. ■

Jubilaires à l'honneur

Ils fêtent leurs 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2015.

Comme elle en a pris l'habitude, la Ville organisera deux cérémonies pour féliciter ses jubilaires. La première aura lieu le samedi 20 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année (jusqu'au 31 juillet) ; la seconde, le 17 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année (entre le 1^{er} août et le 31 décembre). Voici les couples jubilaires :

70 ans

Edgard et Jeanne Gérard - Oleffe

65 ans

Paul et Claire Joarlette - Duquesne
Jules et Gilberte Daoût - Doyen
Willy et Lucie Bertrand - Hanotiaux
Paul et Anne Vanderghyest - Burnet
Raoul et Renée Detry - Collet
Michel et Florentine Randaxhe - Thirion
Camille et Lucienne Ancion - Dropsy
Georges et Francine Haquenne - Gustin
Georges et Paula Haulotte - Tournay
Joseph et Simone Meyer - Petitjean
Léon et Mariette Fievez - Bailly
Pierre et Adrienne Divry - Paimblanc
Marcel et Yvonne Fiévez - Bersez

60 ans

Roger et Anny Charlier - Guyot
Gaston et Hilda Hubert - Van der Elst
Lucien et Andrée Colin - Degraux
Léopold et Ginette Baus - Vanlerberghe
Théophile et Ginette Mertens - Richard
André et Marcelle Chaidron - Gillet
Jacques et Jacqueline Van Uffelen - Vanvelthem
André et Josette Breny - Letot
André et Monique Vandevandel - Doyen
Willy et Colette De Boeck - Brasseur
Oscar et Andrée Ferreira de Sousa - Bouillon
Martial et Jeanne Mayence - Légat
Max et Marcelle Roch - Wilmart
Léon et Jeannine Pirlot - Froidebise
Alex et Marie Georges - Jadot
Octave et Marie Delfosse - Nelis
Francis et Jeannine Fastrez - Lebain
André et Ruth De Coster - Gessner
Michel et Maire Delvaux de Fenffe - de Wilde d'Estmael
Marcel et Solange Chaufoureau - Libert
Charles et Christiane Leurquin - Stephenne
Daniel et Diana Lefèbvre - Tuytschaever
Georges et Andrée Verdoot - Brassart
Joseph et Monique Massart - Hermans

50 ans

André et Claudine Sieuw - Debailleul
Claude et Marianna Evrard - Cammarata
Eugène et Denise Paschael - Roosens
Rudolf et Marie-Jeanne Mertens - Bourgonjon
Jean et Marie Charlier - Hougardy
Maurice et Axelle Berthet - Chenal-Bastian
Richard et Mélanie Vermeulen - Hodister
Michel et Rose Toussaint - Maufroid
Marcel et Christiane Delgoffe - Gillot
Gino et Adelaïda Di Battista - Nunez Garcia
Arthur et Liliane Van Britsom - Toussaint
Claude et Jeanine Deprez - Van Bamis
René et Madeleine François - Van Belle
Roger et Madeleine Custers - Cauberghs
Pierre et Simonne Holemans - Martinot
Daniel et Jeanine Goossens - Romain
Pierre et Nicole Querinjean - Antoine
Jacques et Janine Dubois - Verbestel
Fernand et Monique Lefebvre - Dalmote
Pol et Françoise Magerat - Millet
Jacques et Beatrix Tassier - Taeter
Louis et Yvette Dalaiden - Cattelain
Robert et Régine Riga - Petit
Georges et Nicole Michaux - Arnould
Jean et Anne-Michelle Francotte - Coenraets
Roger et Magda Detollenaere - Devos
Jean et Léa Laureyssens - Schmitz
Michel et Claire Philippe - Tournon
Luc et Simone Garcez - Daes
René et Marie-Ange Pierard - Haulotte
Emile et Josiane Denis - Dejean
Jacques et Anne-Marie Thoelen - Lamotte
Michel et Thérèse Lacroix - Schrijvers
Francis et Marie Peulens - Dupont
Jean et Nicole Mertès - Degand
Jean et Christiane Fourez - Buekenhout
Chaïb et Fatima Hamoucha - Alfari
Driss et Mammât Bourichi - Aarab
Joseph et Christiane Martin - Bernet
Jean et Brigide Defalque - Boxus
Claude et Myriam Hanon - Iutje Spelberg
Christian et Claudine De Coeyer - Colinet
Remy et Nelly Gérard - Chaveriat
Jean et Nelly Lauvaux - Delory
André et Monique Dandoy - Mertens
Joseph et Danielle Loiseau - Leoni

Félicitations à tous !

**Vous fêtez vos 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2015 mais vous n'êtes pas sur la liste ?
Faites-le savoir au 010 / 43 61 70 ou 43 61 74.**



Des années de caravane

... et autant de souvenirs. Simonne Gilles a fêté ses 100 ans à la résidence du Colvert (Mousty), le 16 décembre.

On n'a pas tous les jours 20 ans et c'est dommage. Surtout quand on a été une femme moderne, qu'on a circulé par monts et par vaux en vélomoteur et en voiture, découvert tous les pays d'Europe... à une époque où peu de femmes célibataires le faisaient.

C'est donc avec beaucoup de nostalgie que Simonne Gilles a fêté ses 100 ans, le 16 décembre au Colvert. Entourée de ses (petit(e)s-) neveux et nièces, des autorités communales, du personnel et des autres pensionnaires de la résidence.



Simonne Gilles a fêté ses 100 ans à la résidence du Colvert, le 16 décembre. Entourée notamment de ses (petit(e)s-) neveux et nièces, et des autorités communales.

Madame Gilles est née à Nivelles, le 24 décembre 1914. Elle y a passé la plus grande partie de sa vie, y travaillant dans une étude de notaire pendant 40 ans.

«Elle avait deux sœurs: Laure, avec qui elle a vécu, et Fernande. Simonne et Laure passaient tous les week-ends dans leur caravane de Hastière», se souvient Bob Vandervorst, le mari de sa nièce. «A 80 ans, Simonne montait encore sur le toit de la caravane pour le repeindre!»

Madame Gilles avait des talents d'artiste (ses peintures représentant ses chats et plusieurs coins de Nivelles décorent sa chambre). Elle aimait danser et participer à des voyages en car, avec des groupes.

«C'est difficile de vieillir, quand on a été aussi dynamique», constate le musicien Max Vandervorst, le petit-neveu qui s'est beaucoup occupé d'elle. «Une balade dans le parc de la résidence, un garçon qui joue

au ballon... sont les instants de bonheur qui la font encore sourire.»

L'échevine de la Population Annie Galban et l'échevine des Aînés Cécile Lecharlier lui ont remis le cadeau du Palais (une photo dédicacée du Roi et de la Reine) ainsi qu'une orchidée offerte par la Ville. Après quoi, les pensionnaires du Colvert ont levé leur verre à la santé de la centenaire, partagé un énorme gâteau d'anniversaire et effectué quelques pas de danse. ■

Déclarez le personnel de maison

Si vous employez une femme de ménage, un jardinier ou une autre personne, vous devez la ou le déclarer à l'Office national de sécurité sociale et l'assurer contre les accidents du travail. Si vous ne le faites pas, vous vous exposez à une ou plusieurs amendes.

Concrètement, vous devez :

- Vous identifier en tant qu'employeur auprès de l'Office national de sécurité sociale ;
- Déclarer le personnel que vous employez via l'application Dimona ;
- Payer les cotisations sociales requises ;
- Assurer votre personnel contre les accidents du travail auprès d'une entreprise d'assurances agréée.

Info 02 / 511 51 51 (les jours ouvrables, de 7 à 20h)
www.socialsecurity.be, www.faatat.fgov.be
 (Le FAT, Publications (onglet de gauche), Folders, dépliant «Personnel de maison: qu'est-ce qui change et pour qui ?»)

Information aux usagers TEC

Remplacement des abribus, dès le 1^{er} avril.

Suite à l'attribution d'un nouveau marché public relatif au mobilier urbain se trouvant sur notre territoire, le Collège communal informe la population, et plus particulièrement les usagers des TEC, que les abribus publicitaires vont être remplacés par des aubettes du TEC.

Les opérations de démontage et de remontage se dérouleront à partir du 1^{er} avril. Durant ces opérations, programmées par étapes, les zones d'arrêt seront provisoirement dépourvues d'abris. Nous vous prions d'ores et déjà de nous en excuser.



Colombine
Lingerie - Corseterie
Balnéaire

Boulevard Martin, 32
1340 OTTIGNIES - LLN
Tél. : 010 41 49 30
www.lingerie-colombine.be

Excellent electro it mobile

0% ACHETEZ ET PAYEZ EN 10 MOIS
CRÉDIT 0% TEAG*

Utilisez vos éco-chèques !

Toute l'équipe BOUVY-NOEL vous accueille dans la galerie et vous conseille les meilleures offres: **Electro, son & image, multimédia, computer**



LIVRAISON ET POSE



AUTREMUR

PEINTURES NATURELLES
PEINTURES MINÉRALES

AVENUE DES MÉTALLURGISTES 1
1490 COURT-SAINT-ETIENNE

TÉL. : 010 62 01 64 - WWW.AUTREMUR.BE

MAISON CROIX-ROUGE
OTTIGNIES LLN COURT S^t ETIENNE
Rue de Franquénies, 10, à 1341 Céroux-Mousty

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acierie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- + la vestiboutique ouverte en nos locaux les **mardi** et **jeudi** de 8h30 à 11h30
- + le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de **sang**
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- + animation en maisons de repos
- + le prêt de matériel sanitaire
- + les **secours**

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en **remercions**.
Anne Jacobs,
Présidente de la MCR



BOOSTEZ VOTRE SANTÉ ET VOTRE VITALITÉ



Conseils pour une alimentation plus saine et plus équilibrée

Conseils personnalisés - événements santé
www.facebook.com/boostezvotresante



Police

Moins de vols de voitures, plus de tapage

A l'exception des vols de et dans les véhicules, en diminution, les priorités de notre Plan Zonal de Sécurité 2014-2017 sont les mêmes que dans le Plan précédent : la sécurité routière, les cambriolages, la criminalité de rue, la tranquillité et l'ordre publics.



Vitesse et alcool au volant demeurent les causes principales des accidents de la route. Notre police poursuivra ses contrôles, pendant et en dehors des campagnes « Bob été » et « Bob hiver ».

Le procureur du Roi Jean-Claude Elslander, le bourgmestre Jean-Luc Roland et le chef de zone Maurice Levêque rencontraient la presse, le 19 janvier, pour faire le bilan du Plan Zonal de Sécurité (PZS) 2010-2013 et présenter les orientations pour les années à venir. Sous protection policière, actualité oblige !

Chaque année, nos policiers - ils sont 115 actuellement, certains à temps partiel - réalisent plus de 4500 interventions, la majorité (54%) à Louvain-la-Neuve.

« Le secteur de Louvain-la-Neuve reste toujours plus sensible en soirée (dès 21-22h), jusqu'aux

petites heures du matin (4-5h). A ce moment, les interventions redeviennent plus importante à Ottignies, Limelette et Céroux-Mousty », constate le chef de zone. « C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de maintenir le commissariat à Ottignies, où l'activité est la plus dense en journée. »

Louvain-la-Nuit

Louvain-la-Neuve... et ses nuits chahutées. Après avoir stagné, voire un peu diminué certaines années - sans doute suite à la mise en place des sanctions administratives - les plaintes pour tapage sont reparties à la hausse. La consommation d'alcool en milieu étudiant et scolaire y est pour

quelque chose. Le travail est à poursuivre avec les organisateurs d'événements, Univers Santé, l'UCL, la Ville qui autorise les manifestations... afin de rappeler la norme.

« En mettant l'accent sur Louvain-la-Nuit, les nuisances sonores, la consommation d'alcool... on devrait parvenir à diminuer d'autres phénomènes : les bagarres/coups et blessures volontaires (18 faits par mois en moyenne, surtout à Louvain-la-Neuve, parfois autour de la gare d'Ottignies), les comportements dérangeants, les agressions sexuelles (en général, des contacts un peu trop soutenus)... »



La criminalité de rue. Elle comprend aussi les vols à main armée (12 faits en 2013) et les vols avec violence (74 faits en 2013). Si les premiers ont diminué, les seconds stagnent. Notre zone est la plus touchée par ce phénomène, en Brabant wallon. Il concerne essentiellement la cité universitaire, pour des faits se produisant entre 22h et 6h du matin.

« Les victimes, ce sont des jeunes qui sortent. Des hommes de 20, 21 ans », détaille Maurice Levêque. « Les auteurs sont d'autres jeunes, qui agissent à plusieurs. On s'agresse pour des queues de cerises : une cigarette, un briquet, un joint... Ce sont souvent des vols d'opportunité : un GSM tombe durant la bagarre et un des agresseurs l'emporte. »

La police entend répartir mieux ses effectifs sur le terrain, améliorer les délais d'intervention, concentrer ses efforts sur les auteurs récurrents... Mais la résolution passe aussi par la prévention : inciter à se déplacer en groupe dans les lieux isolés, améliorer la qualité de l'éclairage, envisager éventuellement des réponses techniques et/ou vidéo, renforcer l'encadrement des festivités à risque...

Des feux à Limelette

S'agissant de la sécurité routière, on peut se réjouir de la diminution des accidents. Cela dit, le nombre de blessés ou tués sur la route demeure stable : une centaine par an, 2 tués en 2013 et 2014. En cause généralement : la vitesse et l'alcool (entre 4 et 6% de conducteurs positifs, lors des contrôles normaux, 20% lors des contrôles après accident).

La police poursuivra ses contrôles, pendant et en dehors des campagnes « Bob été » et « Bob hiver ». Elle est particulièrement attentive à la sécurité des usagers faibles, dans notre Ville Wallonie Cyclable.



Dans notre ville, 54% des interventions policières sont réalisées à Louvain-la-Neuve. Ici, le contrôle organisé à l'arrivée des trains, lors des 24 Heures vélo 2014, pour s'assurer du respect des mesures prévues dans l'ordonnance de police (interdiction des contenants en verre et de l'alcool autre que la bière).

« Quand notre service Travaux envisage des aménagements de voiries (création de ronds-points, placement de feux, réduction de la bande de circulation, casses-vitesse...), cela se fait toujours en concertation avec l'officier en charge de la mobilité et les associations de cyclistes », explique le bourgmestre Jean-Luc Roland.

Si des points noirs subsistent (notamment à hauteur du carrefour du Cyclotron), beaucoup ont disparu, grâce à des aménagements : la fermeture de la berme centrale en face du golf, le placement de radars sur la RN238, la création d'un rond-point sur la chaussée de Bruxelles à Céroux... La Région vient d'annoncer qu'elle déblocuera un budget pour le placement de feux à la Porte de l'Europe (Limelette). Les travaux sont prévus en 2016.

Trop de cambriolages

La lutte contre les cambriolages (283 faits en 2013, pour 267 en 2012 et 223 en 2011) demeure une priorité. Un 4^e Partenariat Local de Prévention (PLP, « Les voisins veillent ») devrait voir le jour, suite à la réunion publique organisée à la Ferme du Douaire en décembre dernier. Une cinquantaine d'habitants y ont participé.

« Nous devons sensibiliser certains

publics en particulier : les aînés, les sociétés de logements et les étudiants, régulièrement victimes de vols simples d'opportunité dans les kots. Multiplier les actions de techno-prévention, la surveillance des maisons inoccupées et des écoles, pendant les vacances. Rester attentifs au phénomène des bandes organisées. »

Le chef de zone a terminé sa présentation en évoquant la lutte contre les violences intrafamiliales (VIF) : une centaine de faits, chaque année : violence physique (en majorité), psychique, économique et sexuelle.

« Il s'agit chaque fois de drames au niveau familial. Notre personnel doit être informé et formé, pour répondre au mieux à ce type d'agressions. Nous participons à la plate-forme VIF provinciale, qui réunit tous les acteurs concernés par cette problématique. »

En guise de conclusion, le procureur du Roi Jean-Claude Elslander a parlé de l'importance de la cohérence, depuis les constatations par l'agent de quartier jusqu'aux poursuites au niveau judiciaire.

« Les mêmes objectifs doivent être partagés par tous, pour que personne ne travaille dans le vide. » ■

Un toit sous lequel rebondir

Julien Petitch et Jean Detry sont les occupants du 1^{er} «habitat kangourou» mis en place par la Ville et encadré par l'ASBL Habitat et Participation.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille. Julien Petitch et Jean Detry en ont chacun fait l'expérience. Le premier, gravement malade, a dû vendre sa société et licencier son personnel. Avant de perdre son fils, décédé dans un accident de moto. Le second a connu une séparation douloureuse. Leurs chemins se sont croisés à la faveur d'une petite annonce parue sur Immoweb: notre Ville recherchait deux candidats prêts à s'investir dans une formule d'habitat kangourou à la rue de Franquénies (Mousty).

«Habiter dans la maison où je vivais avec mon fils, en Ardenne, était devenu insupportable», se souvient Julien.

«Je cherchais un toit à proximité de Rixensart, où mes trois enfants habitent quand je n'en ai pas la garde», poursuit Jean.

Tous deux ont rempli un formulaire

de candidature, avant de rencontrer les responsables de la Ville en charge du projet, de même qu'une employée de l'ASBL Habitat et Participation.

Jean a investi les lieux en avril 2014. Julien est arrivé dans la maison voisine en juillet.

«On m'avait prévenu que ce serait une personne plus âgée que moi et/ou à mobilité réduite. Je ne savais rien de plus. Il est arrivé un jour que je jardinais.»

Entraide et bienveillance

Chacun a pris ses marques, dans son habitat respectif (les deux bâtiments appartiennent à la Ville, qui a bénéficié d'un subside wallon de 57.000€ pour les rénover, dans le cadre d'un appel à projets «habitat durable»). L'objectif de l'habitat kangourou (se rendre des services mutuels, cultiver des relations intergénérationnelles) est rempli de manière naturelle, sans

contrat qui impose ou réglemente: Jean enseigne la cuisine à Julien, le mardi; Julien donne un coup de main dans le jardin de Jean. Outre l'intérêt financier (le loyer est réduit), la formule permet d'éviter la solitude.

«C'est une relation d'entraide et de bienveillance, que nous construisons nous-mêmes, jour après jour, dans la souplesse et la discrétion. Il y a quelques mois, je me suis inquiété de ne plus voir Julien. Un de ses chiens était malade, ce qui le déprimait, il ne sortait plus.»

«Quand je me suis absenté à Noël, Jean est venu nourrir et sortir mes animaux. J'ai tondu sa pelouse, quand il était en vacances. Et j'ai appris à ses enfants à ne plus avoir peur des chiens. On peut compter l'un sur l'autre.»

Solidaires, les kangourous – «vu mon nom de famille, c'est certainement moi le petit», s'amuse Julien – tournent doucement la page du passé. Les jardins ont retrouvé un aspect normal, après toutes les attentions dont ils ont fait l'objet. Un potager a été aménagé, il sera sans doute complété par un poulailler.

«Les responsables de la Ville et de l'ASBL Habitat et Participation sont venus voir le résultat de nos premiers travaux. On se sent intégrés dans une équipe, un projet... c'est essentiel, pour rebondir dans la vie.» ■



Julien Petitch et Jean Detry espèrent l'arrivée du printemps, pour pouvoir entamer de nouveaux travaux dans leurs jardins.

Saint Vincent de Paul

Deux équipes, dans notre ville, aident quelque 35 familles. Vous connaissez peut-être d'autres personnes en situation de précarité ?

La Société de Saint Vincent de Paul est une organisation caritative au service des plus démunis et des personnes en difficulté momentanée. Fondée il a plus de 150 ans, elle est active dans 127 pays, fonctionne au travers de 46.000 équipes de volontaires dans le monde. En Belgique, on compte 316 équipes, dont deux dans notre ville. L'une couvre Céroux-Mousty, Ottignies centre et Louvain-la-Neuve; l'autre, le Petit-Ry, Limelette et Rofessart.

La Société a pour principe d'aller au-devant des gens en leur rendant visite au moins une fois par mois, pour leur apporter un colis de produits alimentaires. Ceux-ci

proviennent en grande partie des récoltes de vivres de la Banque Alimentaire et des surplus de l'industrie européenne. Dans notre ville, un magasin a aussi accepté de céder gratuitement ses invendus de produits frais, trois fois par semaine. Une source que les bénévoles de la Société espèrent multiplier.

Les bénévoles complètent l'aide « de base » de bien d'autres manières, selon les besoins des uns et des autres: assurer des déplacements, remplir des formalités, trouver des vêtements et des meubles à très petits prix ou gratuits... ou tout simplement, rester là un moment pour écouter et parler. Ils se rendent dans les écoles qui

les sollicitent, pour y expliquer comment la précarité existe aussi en Brabant wallon.

Les deux équipes actives à Ottignies-Louvain-la-Neuve visitent actuellement quelque 35 familles (90 personnes). Elles sont conscientes qu'il y a sans doute davantage de personnes en situation de précarité qu'elles pourraient aider. Appel est lancé aux lecteurs du Bulletin communal: si vous connaissez des personnes en grande difficulté, contactez la Société. ■



Jean-Marie Francotte
(010 / 61 65 06)
Danny Hermand
(010 / 41 35 26)

Opération Chocolats

Comme chaque année, l'ASBL Jennifer d'Ottignies vous propose d'acquérir 4 barres de chocolats Côte d'Or au prix de 5€, pour permettre le financement des ateliers Arcadie aux cliniques Saint-Luc de Bruxelles. L'opération se déroule jusqu'au 31 mars, notamment dans de nombreuses pharmacies.

« Les ateliers Arcadie ont pour but d'adoucir le séjour des enfants en milieu hospitalier », explique la présidente de l'ASBL Jennifer Cathy Harris. « En accueillant les frères et soeurs des enfants gravement malades, on évite la rupture des liens familiaux durant les longues périodes d'hospitalisation. »

L'ASBL Jennifer est à la recherche de volontaires prêts à vendre les paquets de chocolats. Il ne faut pas avancer d'argent mais simplement restituer l'argent correspondant aux paquets vendus (et, le cas échéant, les invendus).



0499 / 990 330
charris@jennifer-asbl.be
info@jennifer-asbl.be

Rencontre intergénérationnelle

L'école des Coquerées (Mousty) nous a fait parvenir cette photo d'une rencontre intergénérationnelle entre ses élèves de 3^e maternelle et les habitants de la Résidence du Moulin (Ottignies), le 8 décembre.

Chants, sourires et bonnes galettes ont agrémenté la visite. Les enfants ont offert un bricolage préparé en classe (un porte-photos) à chaque aîné.

De l'avis de tous: une initiative à rééditer !





Social

Papy et Mamy, en bus ou en taxi ?

Bus des 3x20: les jours ouvrables (hors vacances scolaires). Zones couvertes: Mousty, Céroux, Petit-Ry, Stimont, Bauloy, Rofessart, Buston.

Info 010 / 43 61 70

TEC: transport des personnes à mobilité réduite partout en Brabant wallon.

Info 010 / 88 13 13

Taxi social: du lundi au vendredi, de 8 à 17h. Zones couvertes: Ottignies-Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert, Genappe, Rixensart, Lasne, Wavre. Pour toute personne habitant notre ville et rencontrant des difficultés de déplacement.

Info 010 / 43 65 29

Chèque taxi: délivré par la Ville aux titulaires du statut OMNIO/BIM, à utiliser auprès des entreprises de taxis.

Info 010 / 43 61 70

Point Infor Jeunes

Le Point Infor Jeunes ouvert par l'AMO La Chaloupe en septembre 2014 (au n°1 de la rue du Monument, à Ottignies) vous propose une permanence socio-juridique tenue par une juriste et médiatrice, tous les mercredis, de 14 à 18h30, et sur rendez-vous.

L'information est libre, confidentielle, gratuite. L'offre est adressée aux

jeunes (0 à 20 ans) et à leur famille. Il peut s'agir d'un recours scolaire, d'une aide à la recherche d'un job, d'une ré-orientation, de soucis avec la police, d'un voyage à l'étranger, des allocations familiales, des bourses d'études...

Info 010 / 41 70 53
inforjeuneslachaloupe@gmail.com
www.lachaloupe.be

Arc-en-Ciel, les 7 et 8 mars

La 61^e édition de l'Opération Arc-en-Ciel se déroulera les samedi 7 et dimanche 8 mars. Cette opération a pour objet de récolter des vivres non périssables qui seront ensuite distribués auprès d'institutions accueillant des jeunes placés par le juge de la jeunesse ou d'associations oeuvrant en milieu ouvert, toutes reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles qui frapperont à votre porte.

Un immense « merci »

Le club Kiwanis Ottignies-Coeur de Ville remercie les généreux visiteurs qui ont déposé environ 17m³ de dons destinés à la Maison Maternelle du Brabant wallon et à la Maison Croix-Rouge (deux associations d'Ottignies) à l'occasion du « Noël Kiwanis dans la Cité », le 14 décembre.

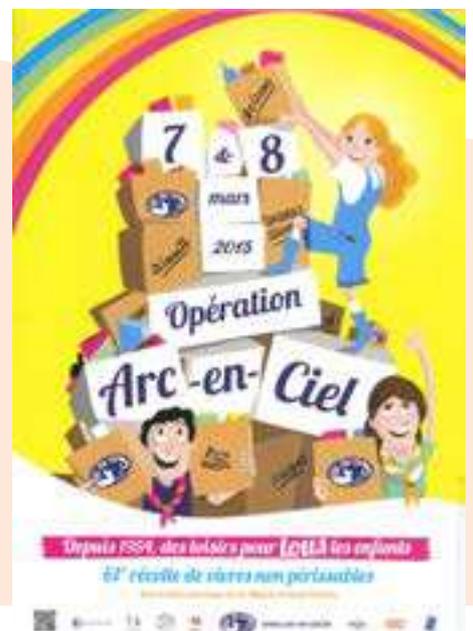
La récolte de vivres non périssables entreprise en parallèle a récolté un succès inespéré: 550kg d'aliments ont été déposés, le jour même, au Resto du Coeur de Wavre.

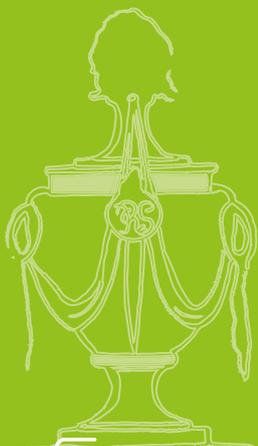
Conférences sur la famille

L'ASBL AGAP'O organise un cycle de cinq conférences sur la famille, au Centre culturel d'Ottignies (41, avenue des Combattants). Voici les deux premiers rendez-vous: « Un lit pour deux », Jean-Claude Kaufmann (25 février à 20h); « Le couple, le désirable et le périlleux », Robert Neuburger (2 avril à 20h).

PAF: 50€/pers et 85€/couple, pour le cycle entier; 15€/pers/conférence.

Info 0498 / 69 77 94
0488 / 46 54 15
www.agapo.jimdo.com





Relais Santé

La Croisée des Chemins



LES PARAMÉDICAUX

**Psychologues-Psychothérapeutes
cognitivo-comportementalistes**
Anne-Sophie Collet 0485/54.18.79
Claire Philippart 0497/75.81.82
Charlotte Busana 0484/91.69.43
Kim Bardiau 0474/21.16.11

Psychologues
Anne Vernert 0478/79.20.30
Chloé Behets 0498/75.30.37
Coralie Eeckhout 0484/67.79.65

Diététiciennes
Michèle Jamar 0473/85.01.11
Violaine Colonius 0479/27.72.10

Kinésithérapeute - chaînes musculaires (RPG)
Natacha Platteau 0478/35.17.88

Ostéopathe D.O.
Maud de Jonghe 0476/74.43.13

Psychomotricité Relationnelle et Fonctionnelle
Coralie Eeckhout 0484/67.79.65

Sexologue
Éléonore Carlier 0471/51.00.87

LES AUTRES THÉRAPEUTES

Acupuncture
Aurélien Van Damme 0486/86.24.40

Kinésiologue
Marie-Dominique Deru 0494/03.66.64

Massages indiens, tibétains et prénatal
Sylvie Brulard 0485/03.80.08

Shiatsu
Dominique Renuart 0473/66.41.20

Soins Énergétiques
Philippe Raymaekers 0496/26.19.64

Thérapie capillaire et massages cuir chevelu
Nadine Janssens 0495/46.71.86

EN MOUVEMENT

Abdos-fessiers ; pilates ballon ; module dos
Sylvia Agostino 0473/84.81.26

Yoga
Isabelle Morlot 0497/87.17.56

NOUVEAUX CONSULTANTS

Diététicienne
Mathilde Detroux 0474/91.43.98

Coaching de vie et professionnel
Céline Rouet 0473/27.14.21

Drainage lymphatique/massothérapie/Sophrologie
Sabine Berger 0477/50.40.31

LES ATELIERS

Maux de dos prévention
Natacha Platteau 0478/35.17.88

Méditation
Philippe Raymaekers 0496/26.19.64

Peinture Ado / Adulte
Edith Demaertelaere 0479/46.93.29

COORDINATRICE DU RELAIS SANTÉ

Caroline Majerus 0476/264.917
relaisante@hotmail.com

IMAGE DE SOI

Conseil en image
Geneviève Mattez 0494/27.36.23

Raffermissement cutané par radiofréquence
Framboise Lelivre 0471/67.64.67

Reflets de Soi'e
Anne-Sophie Namurois 0472/35.41.07
Martine Libouton 0472/82.71.02

Relais Santé
La Croisée des Chemins

Rue de Mèves 2 à 1325 Vieusart (Corroy-Le-Grand)
010/60.46.55

www.relais-sante.be

laboratoire dentaire



Réparation en +/- 1 heure
Renfort
Vérification gratuite
Egalement à domicile

Av. des Chevreuils, 12 – 1340 Ottignies – LLN
Tél. : 010.415.426



The BB Group
The way for a Better Building

Michaël Van Steyvoort •
Ir architecte •
bbgroup@scarlet.be •
www.bbgroup.be •
0475 96 85 64 •
010 22 62 36 •

- Certification PEB (RW et RBxl)
- Conseiller et Responsable PEB
- Audits Energétiques PAE1 et PAE2
- Thermographie • Permis de Location



Découvrez nos différents départements ...



Visitez notre
show-room !

Ouvert à TOUS,
professionnels
et particuliers !

Bien plus que des matériaux

GREZ-DOICEAU

Chaussée de Wavre 362 1390 Grez-Dolceau
T +32 (0)10/84.15.28 infogrez@bigmat.be
www.bigmatgrezdoiceau.be

Heures d'ouvertures :
SHOWROOM : Lundi > Vendredi de 9h30 à 18h Samedi de 8h30 à 17h
COMPTOIR MATÉRIAUX : Lundi > Vendredi de 6h30 à 18h Samedi de 8h à 13h

BigMat
Matériaux et conseils pour vivre mieux

Collectif des Femmes ASBL

Gala « un Toit pour elles »

Vendredi 29 mai 2015 à 18h30 à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve



Tombola et vente aux enchères de tableaux, de créations stylistiques de nos ateliers Pluri'elles

Illustration : Roxana Alvarado



Au profit d'un « Toit pour elles »

« Un havre de paix pour les femmes séropositives et pour l'accompagnement des femmes victimes de violence »

En exclusivité soirée animée par Bruno Coppens qui réunira autour de lui musiciens et chanteurs africains :
le groupe « Tshumbuk lève-toi ! », L'humoriste Joana Kabongo,
Le musicien Fredy Massamba

- Accueil : Les Tambourinaires du Burundi
- Les impers'tinences de Françoise Pendville
- Contrastes et Etoiles du Sud, les femmes filent et défilent
- Exposition : Songes et Réalités

Repas – spectacle - Prix : 80 € /personne
Apéritif offert – boissons non comprises

Renseignements : 010/47 91 85
info@collectifdesfemmes.be
www.collectifdesfemmes.be

Semaine sans pesticides

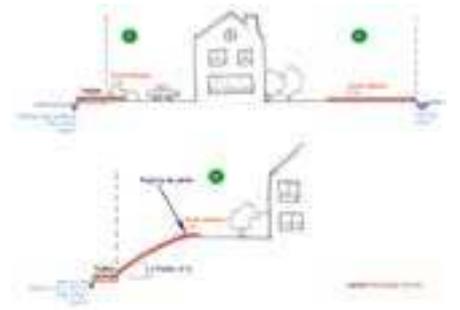
Du 20 au 30 mars.

Depuis le 1^{er} juin 2014, les trottoirs reliés à un égout ne peuvent plus être traités à l'herbicide.

La législation «Zéro Phyto» du 1^{er} septembre 2014 (Programme wallon de réduction des pesticides) prévoit des «zones tampons» (un mètre de distance, par rapport à une rigole ; 6 mètres de distance, par rapport à une rivière, une mare...) sur lesquelles l'application de produits phyto-pharmaceutiques (PPP) est également interdite. Ces zones concernent souvent des terrains privés: graviers, pelouses, rasettes, haies... Le but est de protéger les eaux souterraines et de surface de

la contamination par les PPP. Que faire alors, puisque l'article 54 du règlement de police vous impose de maintenir votre trottoir et les accotements en parfait état de conservation et de propreté, en prenant toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

Des alternatives aux produits chimiques existent. Préventivement, brossez régulièrement les joints des pavés afin d'en éliminer la terre. Utilisez les binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber, entre les pavés ou dans les graviers.



Contre les plantes aux racines coriaces (pissenlits, chardons...) rien ne vaut l'arrachage à la main. L'eau bouillante (ou l'utilisation d'un désherbeur thermique) fera flétrir la plante indésirable. ■

Info www.adalia.be

Montrer l'exemple

Notre Ville n'utilise plus du tout d'herbicides dans deux quartiers «pilotes», au Buston et à l'Hocaille. Dans les autres quartiers, elle en utilisera de moins en moins, pour arriver à respecter l'imposition «zéro phyto» en 2019. Elle ne pulvérise déjà plus aucun filet d'eau.

«Nous avons opté pour le désherbage mécanique des espaces publics, avec les limites qu'il comporte. Le résultat n'est pas aussi «définitif» qu'avec les herbicides - les mauvaises herbes repoussent plus vite- mais il s'agit de protéger les eaux souterraines... et nous n'avons pas les moyens d'entretenir le travail tous les mois», constate l'éco-conseillère Dorothee Hébrant.

Découvrir les techniques alternatives

Samedi 28 février, de 10h30

à 13h: «Les herbicides: risques, responsabilités et alternatives», avec Adalia et le Pôle wallon de gestion différenciée. Salle communautaire du Buston (avenue des Eglantines, 5, à Limelette).

Samedi 21 mars, de 10 à 15h:

«Tout savoir sur les alternatives aux herbicides», avec le service Environnement de la Ville. Galerie commerciale du Douaire.

Samedi 28 mars, de 11h30 à

16h30: «Bourse aux semences et aux idées ; les alternatives aux herbicides, le compostage, les potables portables...». Maison du Développement Durable (MDD), place Agora, 2, à Louvain-la-Neuve.

Apprendre en s'amusant

Samedi 21 mars, à 15h: Spectacle sur l'abeille et le vers de terre, avec la conteuse Ria Carbonez. A la Ferme du Douaire (avenue des Combattants, 2). Accessible uniquement et gratuitement aux personnes munies d'un bon reçu

au stand «Environnement» situé dans la galerie commerciale du Douaire.

Samedi 28 mars, à 13h, 14h45 et 16h15 ; dimanche 29 mars à 13h, 15h et 17h:

Spectacle «ETERRENEL» de la Compagnie Compost. A la MDD de Louvain-la-Neuve. PAF: 5€.

<http://compagniecompost.weebly.com>. Réservations: alinewauters@yahoo.fr

Dimanche 29 mars, à 10h: «Cette nature qui nous fait du bien», balade autour du lac de Louvain-la-Neuve, avec la guide-nature Françoise Baus. Rendez-vous à la petite maison blanche située en bordure du lac (accès par la rue Victor Horta).

Dimanche 29 mars, à 14h30:

«Sauvages de ma rue», balade pour découvrir/reconnaître et «graffer» le nom des plantes sauvages. A la Ferme du Biéreau (place Polyvalente, à Louvain-la-Neuve).

Info environnement@olln.be

SPORT
CULTURE



ECOLE DE NATATION
AQUAGYM - AQUAFIT
ECOLE DE JUDO

Tout public

010 400 501
sport-culture.be

LE DOJO D'ASMADE



Atelier de **MEDITATION**
le jeudi soir
Cours de **MASSAGE SHIATSU**
Massages individuels

11, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies
Tél.: 010 / 402.132 • asmade@skynet.be
Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglème
0476 / 216.881 Marc Nolmans

Mais où ai-je mis mes clés ?

Mémoire Active

Maman, tu n'aurais pas vu mon pull ?

En séances individuelles

- coaching attention-concentration-mémoire

En séances collectives

- chemins d'accès et stratégies performantes pour mémoriser les informations.
- espace de liberté et de convivialité

Comment prendre soin de sa mémoire

www.atelier-memoire-active.be

Pour tout renseignement et inscription : Arlette Vancappellen
Rue Constantin Meunier, 8/202 • 1348 Louvain-la-Neuve
Tél : 010 45 20 12 • GSM : 0477 35 90 66
E-Mail : arlettevancap@hotmail.com

**Bienvenue dans les nouveaux bureaux
de votre agence de voyages**

Travelway

à Ottignies

Un service d'exception pour des voyages d'exception



Nouvelle adresse :

Boulevard Martin 4
1340 - Ottignies
Tél. : 010 / 41 79 15
Gsm : 0496 / 50 15 70
Fax : 010 / 43 93 53
info@travelway.be

Ouvert du lundi au
samedi de 9h00 à 18h30
ou sur Rendez-vous



Eric Gahel, Directeur d'agence



De nouveaux bureaux pour encore mieux vous servir

Un balai entre les jambes

Les Dracognards de Louvain-la-Neuve organisent la Coupe du Nord de quidditch, le 15 mars aux Coquerées. Bienvenue à tous les curieux, l'accès est gratuit !

Le quidditch - sport tiré de l'univers fictionnel d'Harry Potter - se joue désormais « en vrai » ! Pas sur des balais volants - hélas - mais avec toujours un balai entre les jambes, pour rappeler l'origine du jeu.

La Fédération belge « Belgium Muggle Quidditch » est composée de sept équipes, dont une (« Les Dracognards ») née à Louvain-la-Neuve en septembre 2014. Ses quelque 15 joueurs (des étudiants et des jeunes travailleurs) s'entraînent les jeudis, de 18h30 à 20h30, sur les anciens terrains de rugby situés le long du boulevard de Lauzelle (Blocry). Ils portent les couleurs de notre ville (bleu et jaune).

« Le quidditch est un sport original de par son origine fictionnelle, la durée indéterminée d'un match et surtout sa mixité obligatoire », explique Nicolas Hanot, président des Dracognards. « Il est à la pointe en matière de tolérance sportive, puisque ses joueurs sont d'âge, de sexe et de niveau différents. »

Le quidditch se joue avec cinq



Les joueurs de quidditch de Louvain-la-Neuve (Les Dracognards) et de Mons (UMonsters Quidditch Team) se retrouveront lors de la Coupe du Nord.

balles et sept joueurs dans chaque équipe : trois poursuiveurs et un gardien marquant des buts à l'aide du Souaffle, deux batteurs les pénalisant avec les deux Cognards, un attrapeur mettant fin au match en attrapant le légendaire Vif d'Or. La difficulté réside en cela qu'une main doit tenir le balai !

Envie d'en savoir plus ? Les Dracognards organisent un tournoi « Coupe du Nord » le 15 mars, dès 9h, dans les infrastructures du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) Plaine des Coquerées, à Mousty. Il rassemblera 12 équipes

représentant la Belgique, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne. Elles seront réparties en trois poules de 4. A la fin de la journée, les quatre meilleures joueront les demi-finales et la finale. Ainsi, 21 matchs sont programmés.

« Les matchs se jouent sur un demi-terrain de football. Il y en a constamment deux en parallèle. Ils durent environ 25-30 minutes ». ■



dracognards@gmail.com
www.facebook.com/
events/312488688942702/
www.facebook.com/QuidditchLLN

Marche nordique

Le Centre Sportif Local Intégré propose une nouvelle activité de marche nordique, en collaboration avec le club Mabolau (association énéoSport de marche nordique du bois de Lauzelle, qui compte une cinquantaine de membres), le samedi. Le club propose aussi des marches en semaine.



010 / 61 15 25 (CSLI)
0477 / 51 49 86
(Miche Van den Bossche, Mabolau).
Blog: <http://mabolau-abl.blogspot.be>

Turbo kick power

Le turbo kick power, discipline mixte, est une méthode d'entraînement cardiovasculaire et musculaire en musique, basée sur la combinaison des mouvements provenant de la boxe et des arts martiaux, adaptée au fitness.

Ouverte à tous, cette activité se pratique désormais au Centre sportif Demeester (rue de l'Invasion, à Ottignies), le lundi de 18h30 à 20h (salle du bas), le jeudi de 20h à 21h30 (salle du haut).

Tarif: 7€/séance, 65€/10 séances. La première séance « découverte » est gratuite.



0475 / 46 54 00 (Thierry Maes)
www.csliln.be



**Choix inégalé de
produits 100% BIO
Ouvert 7 jours sur 7
2,5% de réduction
avec la Carte Pogio**



Simplifiez-vous la vie!

Bio Appétit, le prêt à manger by La Biosphère

Info et réservations:

010 22 36 23 | info@bioappetit.be

Apprendre à rouler à vélo

Nouveau cycle «J'y vais à vélo», dès le mois de mars, avec le Gracq. C'est gratuit !



Les cyclistes de Pro Velo (Dominique Baecke) et du Gracq (Jean Patte et Jacqueline Frenay) vous (re)mettent en selle !

Rouler à vélo, facile ? Quand on ne l'a pas appris petit, ou qu'on n'a plus roulé depuis longtemps, on hésite à se (re)mettre en selle.

Depuis 2012, notre Ville (via sa Cellule de Développement Communautaire (CDC), en collaboration avec les cyclistes quotidiens du Gracq et Pro Velo, organise des cycles «J'y vais à vélo», composés de modules «Apprendre à rouler à vélo», «Apprendre à réparer son vélo», «Apprendre à rouler à vélo dans la circulation»... Ils s'adressent aux adultes qui n'ont jamais roulé à vélo ou n'osent pas se lancer dans la circulation à bicyclette.

« Nous avons chaque année entre 25 et 35 inscrits, essentiellement des dames de notre commune », explique l'Ottintois Jean Patte, du Gracq. « Beaucoup sont originaires de pays où le vélo est réservé aux hommes. En Belgique, ce moyen

de déplacement peut les rendre autonomes : elles sont très motivées. »

La méthode est celle de Pro Velo : d'abord marcher à côté de son vélo, pour ne plus en avoir peur et en comprendre le fonctionnement. Ensuite apprendre l'équilibre, sur la selle fixée très bas afin de garder les pieds en contact avec le sol. Plus tard, découvrir comment tourner, pédaler, freiner... ainsi que la mécanique, pour pouvoir effectuer les réparations de base, gonfler les pneus... « Vient alors l'apprentissage du code de la route et du comportement à adopter dans la circulation, en présence des autres usagers de la route », détaille Dominique Baecke, de Pro Velo. « Le cycle se termine par le passage du brevet, pour ceux qui le désirent. Il fait la synthèse de tout ce qui a été appris. Sans stress, puisqu'on organise éventuellement des séances de rattrapage individuelles. »

Les participantes préfèrent parfois apprendre avec une dame. Jacqueline Frenay, du Gracq, est la monitrice idéale. Patiente, pédagogue et enthousiaste !

« Quand je les vois rouler à peu près droit sur le Ravel, puis traverser un carrefour, c'est qu'on a franchi un grand pas », raconte l'Ottintoise. « Une de nos anciennes participantes organise aujourd'hui des balades à vélo : quelle belle réussite ! D'autres nous ont dit toute leur joie de pouvoir désormais accompagner leurs enfants et/ou petits-enfants en balade. »

A Mousty, jusqu'en juin

Le prochain cycle - entièrement gratuit - débutera par une séance d'information, le 26 février, de 9h30 à 12h, dans la salle de la cure d'Ottignies (av. des Combattants, 40). Le premier module (« Apprendre à rouler ») aura lieu les quatre jeudis du mois de mars, de 13 à 15h, dans les locaux communautaires à l'avenue des Muguets (Mousty).

« Ce lieu est idéal car la voirie peut être bloquée en grande partie », constate Jean Patte. « Elle est aussi en pente légère, ce qui facilite le déplacement des draisiennes (vélos dont les selles sont abaissées). Nous avons un atelier de réparation sur place, en partenariat avec l'ASBL La Cordiante. »

Les autres modules se dérouleront dans la foulée, les jeudis d'avril à juin de 13 à 15h. Ils se termineront par une journée festive, au Bois des Rêves.

Les vélos mis à la disposition des candidats, prêtés par Pro Velo, sont d'excellente qualité. Le défi, »



c'est de convaincre les apprenants de se lancer seul, par la suite. Pour cela, il leur faut un vélo. Tous n'ont pas les moyens d'en acquérir un, d'où l'appel publié ci-contre. Si votre vélo prend la poussière dans le garage, pourquoi ne pas l'offrir à une association qui en fera un bon usage ?

«*Nous recherchons aussi des animateurs et/ou examinateurs pour le passage du brevet*», mentionnent Jean Patte et Jacqueline Frenay.

D'aucuns regrettent que la formation se déroule en journée, en semaine. Si la demande devait être forte pour une formation organisée le week-end, le Gracq pourrait l'envisager. Il programme aussi une formation à destination des enfants (5-12 ans), de mai à juin (6 séances, le mercredi après-midi, au départ de la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS) située à Blocry). ■



010 / 41 01 73
pattejean@ymail.com
ottignies@gracq.org

Offrez une seconde vie à vos vélos

Prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il ne devienne un déchet. Chaque année, vous pouvez déposer vos vieux vélos au parc à conteneurs à l'occasion d'une collecte spéciale (prochaine édition : le samedi 25 avril).

L'an dernier, une centaine de vélos ont été récupérés via divers canaux. La Ville a chargé l'ASBL «La Cordiante» de les trier, récupérer les bonnes pièces ou les réparer et les remettre dans le circuit. Un des objectifs poursuivis par l'ASBL vise la formation de jeunes adultes handicapés mentaux (ici, ils donnent une seconde vie aux vélos récupérés).

Comme en 2013, une trentaine de vélos ont été remis en état et revendus à un prix démocratique. Pour 2015, nous voudrions intensifier le projet...

Si vous avez des vélos qui n'ont plus d'utilité dans votre garage, vous pouvez les déposer le mercredi après-midi, entre 14 et 18h, de mars à juin et de septembre à octobre, à l'atelier vélo de l'avenue des Muguets (n°10, à Mousty). Un souci pour les y apporter ? Contactez le service Environnement (environnement@olln.be).

Nous recherchons spécifiquement une douzaine de vélos pour adultes, dames ou mixtes, 6/7 vitesses, en bon état de fonctionnement ou nécessitant peu de réparations. Ces vélos seront utilisés dans le cadre du cycle de formation «J'y vais à vélo», dès septembre 2015.

Au musée

Le musée de Louvain-la-Neuve (place Blaise Pascal) accueille une exposition de l'artiste plasticienne, collagiste et illustratrice Maja Polackova, jusqu'au 15 mars. Cette artiste donne à voir des compositions faites de petits hommes plats, découpés dans du papier journal. Semblables mais toutes uniques, ces silhouettes longilignes sont porteuses d'un message tantôt onirique, tantôt politique.

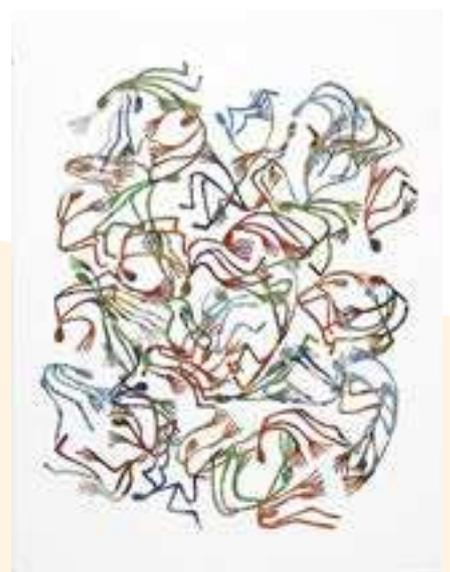
Du mardi au vendredi, de 10 à 18h ; le week-end, de 14 à 18h. Entrée : 3/2/1,25€. Gratuit le 1^{er} dimanche du mois (visite guidée à 15h).

La 11^e journée pour les familles (enfants de 5 à 12 ans et les adultes qui les accompagnent) aura lieu le 18 février, autour du travail de Maja Polackova. Ateliers créatifs à 11 ou 14h (durée : 1h), 1€/enfant + entrée musée pour les adultes. 010 / 47 48 45.

Une visite découverte en présence de l'artiste est programmée le jeudi 12 février, de 13 à 13h45. ■



www.museelln.be

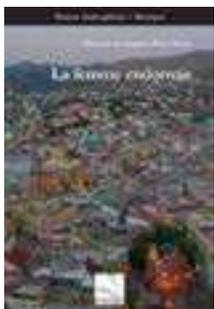


Journées universelles de l'eau et du climat

Ne manquez pas la 2^e édition du Festival international du documentaire sur l'eau, à Louvain-la-Neuve, du 23 au 27 février.



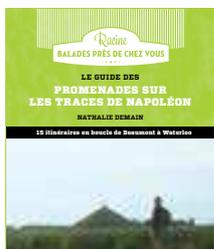
www.suec.be



Nos habitants publient

Après «Santa Ana, kilomètre 34», Maria de los Angeles Prieto Marin (Céroux-Mousty) publie «La femme endormie» aux Editions du Cygne (www.editionsducygne.com). Dans ce «roman psychologique, d'amour et d'aventures», on retrouve - à côté du thème de la cohabitation

houleuse entre expatriés (français) et locaux (mexicains)- ce mélange de croyances où se superposent les rites de la religion catholique et les superstitions. 16€. www.facebook.com/LaFemmeEndormieRoman, LaFemmeEndormieRoman@gmail.com



Après «Le guide des promenades en Brabant wallon. 24 itinéraires en boucle au fil de l'eau», Nathalie Deramaix - Demain (Céroux-Mousty) publie son 2^e livre de randonnées «Le guide des promenades sur les traces de Napoléon» aux Editions

Racine (www.racine.be). 15 itinéraires en boucle (8 à 15km, praticables à pied, VTT et certains à cheval), de Beaumont à Waterloo, pour découvrir les endroits où Napoléon et/ou son armée se sont arrêtés, ont dormi, livré bataille, gagné et... perdu. 19,95€. indiangarden@skynet.be, www.sens-cible.be

Grenouilles et chouettes

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et Natagora vous invitent à leurs activités :

- Installation des bâches pour protéger les grenouilles. Le samedi 28 février, à 14h, aux

étangs du Buston (Limelette).

- Balade «Nuit de la chouette», à la découverte des rapaces nocturnes du plateau de Céroux. Le samedi 21 mars, dès 19h. PAF: 3€/famille, gratuit pour les membres de Natagora.

Le lieu de rendez-vous sera communiqué à l'inscription: 0475 / 74 53 49 ou dekeyzer.meno@gmail.com ■



Deux bourses aux vêtements

La bourse aux vêtements d'été de la Ligue des Familles - pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans - aura lieu à la salle Placet (6, rue des Sports, à Louvain-La-Neuve), le samedi 14 mars, de 9 à 13h. Dépôt (maximum 25 vêtements, propres et en bon état) la veille, sur rendez-vous. Les frais de dépôt sont de 3€ (membres de la Ligue) ou 6€ (non membres). Renseignements et rendez-vous : 0479 / 39 74 04 à partir du 9 février, de 17 à 19h30, du lundi au vendredi. 5€.

Au Petit-Ry

Une bourse aux vêtements d'enfants (printemps-été, 0-14 ans), matériel de puériculture, vélos, jeux de société et jeux d'extérieur, livres, DVD, accessoires de sport d'hiver, vêtements et matériel de sport, trottinettes, rollers... aura lieu le samedi 7 mars, à l'école Saint-Pie X du Petit-Ry (avenue Saint-Pie X, 5, à Ottignies). Vente de 8h30 à 14h.

Dépôts sur rendez-vous :

- via Internet dès le 12/02 : <http://www.ecolestpiex.be/bourse/>
- par téléphone : 010 / 41 32 96 (du 23/02 au 27/02, de 19h30 à 20h30).

A La Maison de la Laïcité

La Maison de la Laïcité Hypathia (rue des Deux Ponts, 19, à Ottignies) vous informe de ses prochaines activités, les vendredis, à 19h30 :

- **13 février**: ciné-philos «Mauvaises Herbes», de Catherine Wielant. 1€.
- **27 février**: conférence «L'indépendance des médias au XXI^e siècle» par Jean-Paul Philippot, administrateur général de la RTBF, président de l'Union Européenne des radios et télévisions. 5€.

- **13 mars**: ciné-philos «Sur le chemin de l'école», de Pascal Pison. 1€.

- **20 mars**: «Droits humains : une mode imposée par le Nord?», par Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty Belgique, citoyen d'honneur de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. 5€.



L'accès à la terre, pour les agriculteurs

Vous souhaitez, en tant que citoyens, consommateurs des produits de l'agriculture et habitants de nos campagnes, prendre part à la recherche de solutions pour faciliter l'accès à la terre des agriculteurs wallons ? L'ASBL Nature & Progrès vous propose d'en discuter, le jeudi 2 avril, dès 19h30, au Point Culture de Louvain-la-Neuve (anciennement Médiathèque, place Galilée 9a).



Conférence «Repèr'âges»

L'équipe «Repèr'âges» d'Ottignies vous invite à une conférence «Observer les oiseaux: pourquoi, comment, où et quand ?», par le professeur émérite Yves Eeckhout, passionné d'ornithologie, le mardi 17 mars, de 14 à 16h, dans la salle paroissiale du Petit-Ry (derrière l'église Saint-Pie X). PAF: 5€.



AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be
1340 Ottignies - LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A

**Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!**



Audiologiste

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue de l'Amitié, 12
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. 010457013

E-mail : info@audio-solutions.be



WIDEX
High Definition Hearing

SIEMENS

Vente et pose de tous types de clôtures

Ets
BERGER RUELLE DRAYE

Rue aux Fleurs, 29 - 1341 Céroux-Mousty
010/61 81 61



GEOFFREY WILMART

Création et entretien d'espaces verts

GSM 0472/75 49 44 • Fax 010/61 10 33



Votre cours de langue à partir de 375€ tout compris !*



COURS DE LANGUES

ADULTES - ENFANTS & ADOS - ENTREPRISES

Formations **individuelles** ou en **groupe**
anglais - néerlandais

français - allemand - arabe - espagnol - chinois - japonais - russe - ...

MATIN - APRÈS-MIDI - SOIR ou le SAMEDI

30
YEARS

CLL
language centres

www.cll.be

0800 21 332

UCL
Université
catholique
de Louvain

Le CLL est associé à
l'Université catholique de Louvain

* Prix par session de 30 heures si inscription à 2 sessions consécutives du programme Progressif soirée en anglais ou en néerlandais au CLL Louvain-la-Neuve, soit 750 euros pour 60 heures de cours. Frais d'inscription et manuel d'anglais ou de néerlandais inclus.



« Fraude sociale » versus « non-recours aux droits sociaux »

La lutte contre la fraude sociale semble être une priorité de certaines politiques. Y a-t-il donc tant de profiteurs d'allocations sociales ? Des arnaques au chômage ? Faut-il resserrer la vis, multiplier les contrôles et alourdir les procédures ? La fraude sociale est-elle ce trou noir où disparaît l'argent de la solidarité ... et du contribuable ?

Détrompez-vous: il y a très certainement beaucoup moins de fraudeurs que l'on se plaît à le proclamer et, surtout, il y a de nombreuses personnes qui auraient droit à une aide et qui n'en bénéficient pas. Une étude de M. Philippe Warrin¹ a montré qu'en France, 20% des personnes n'y avaient pas accès. C'est le « non-recours aux droits sociaux ».

La raison ? Outre la complexité des procédures et le manque d'information, le non-recours est dû à la honte. La honte de devoir demander de l'aide dans une société qui ne célèbre que la performance et la réussite. Ainsi, les personnes les plus précarisées préfèrent s'abstenir de demander l'aide à laquelle elles ont pourtant droit. A quand une automatisation des droits ? La multiplication des contrôles et des procédures ont pour effet de toucher en premier ces personnes. C'est un scandale auquel le CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve s'attaque avec vigueur : nous avons augmenté le nombre d'assistants sociaux, il y a 8 ans. Résultats: ils ont pu mieux travailler (visite à domicile, enquête sociale, accompagnement

des personnes, réinsertion socioprofessionnelle,...) Conséquences: les personnes ont été mieux aidées et les abus ont quasiment disparu: les 4 dénonciations reçues ces dernières années, bien qu'anonymes, ont été examinées avec soin: toutes se sont révélées injustifiées et malveillantes! Cela contredit donc le discours sur l'accroissement de la fraude sociale !

Alors, sachez et faites savoir ce que le CPAS peut apporter comme aides, toujours, bien entendu, après un examen minutieux des ressources des personnes qui y font appel:

- un revenu d'intégration sociale pour les personnes sans revenu,
- une aide loyer temporaire, dans l'attente de trouver un logement plus adapté à ses possibilités financières,
- une aide pour l'achat de mazout dans des conditions fixées par le fédéral,
- une aide "énergie" pour faire face aux frais de chauffage,
- une aide pour la consommation d'eau,
- une aide financière pour faire face aux soins médicaux, paramédicaux (kiné, dentiste, psychologue, psychiatre...) et pharmaceutiques,
- une cotisation pour rester en ordre de mutuelle,
- un soutien aux enfants pour les frais scolaires, sportifs, culturels, de mouvement de jeunesse,
- une intervention pour participer à la culture au sens large, via

les tickets "article 27",

- un complément à la pension pour permettre aux personnes âgées l'entrée en Maison de Repos et de Soins...
- et, plusieurs fois par semaine, parfois en urgence, une aide alimentaire.

Nous ne parlons ici que d'aides financières! En 2013, le total s'est monté à près de 3.350.000 euros.

Notre ville qui semble baigner dans l'aisance est loin d'être un eldorado pour tous ses habitants. Souhaitons que mieux informés, tous puissent recevoir l'aide nécessaire pour vivre dignement! ■

**Patrick Van Laethem,
conseiller CDH au CPAS**

¹ L'envers de la « fraude sociale », le scandale du non recours aux droits sociaux. Odenore. Editions La Découverte. Novembre 2012



Minorité

Des informations ou désinformation ?

Dans le dernier Bulletin communal, la tribune libre de la Majorité vous faisait découvrir un aperçu très, très subjectif de la séance du Conseil communal du mois de novembre.

Nous sommes loin d'être naïfs, la politique est un rapport de force et peut parfois être une forme de jeu, de manipulation. Même si ce n'est pas la partie la plus agréable, cela fait partie de l'exercice. Et c'est sans réelle gravité tant que la part d'idéal, d'intérêt général restent les moteurs de notre action publique.

Nous aurions donc pu laisser couler, sans nous y arrêter, sans rectifier. Cependant...

Si l'article nous a heurtés, c'est qu'à plus d'un titre, il fait la part belle à la désinformation à coup de raccourcis grossiers, de sarcasmes et de fausses vérités. Quelques exemples ?

- L'antenne administrative a coûté 5 millions au lieu des 2,2 millions (et pas 3,5 millions comme écrit dans l'article) prévus initialement. Ce que nous contestions donc, c'est la mauvaise définition du projet initial et l'augmentation des coûts liés aux changements d'orientations alors que justement, l'enveloppe des subsides (50%) avait été octroyée sur les 2,2 millions.
- Les subsides n'auraient pas été perdus puisqu'appartenant à une enveloppe destinée aux plans triennaux des communes. Ils auraient simplement été

affectés à un autre projet ou mieux évalués !

En faisant laisser croire que nous remettons en cause l'utilité de ce bâtiment public à Louvain-la-Neuve, la majorité fait comme souvent, un procès d'intention, et détourne les propos tenus par nos conseillers communaux.

- Dans un autre paragraphe, l'élu de la Majorité laisse penser que l'augmentation de l'impôt en 2014 (centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques) était un impératif pour ne pas licencier du personnel communal ! Non seulement, cette idée est réductrice et démagogique, mais elle ne tient pas compte de la notion de Choix politique.

D'autant lorsque l'on sait que cette même Majorité vient de présenter un budget ou l'ensemble de recettes supplémentaires générées par les impôts additionnels 2014 est déjà totalement absorbé en 2015 ! Et ceci n'est pas une interprétation chiffrée...

- Mieux encore en ce qui concerne le projet de lotissement à Ferrières, l'article présente l'opposition comme de gentils idiots, uniquement guidés par « leurs émotions et leur intérêts » conduisant à un « dialogue de sourds » et mettant 20 minutes au lieu de 5 secondes pour comprendre une problématique.

De qui se moque-t-on ? Nous souhaitons simplement la confirmation du respect de la

densité prévu au Plan communal d'aménagement de Ferrières, car cela n'a pas toujours été le cas dans d'autres dossiers d'urbanisme. Il aura fallu, en réalité, 20 longues minutes à la Majorité pour répondre par l'affirmative à cette simple question !

Ne soyons pas idéalistes, la politique est faite de « conflit, affrontement, désaccord, heurt, protestation » et autres. L'idée ici, n'est pas de déterminer qui a tort et qui a raison. Vous le voyez, les lectures d'une même soirée de débats divergent.

L'objectif de cet article était essentiellement de dénoncer le procédé : cet article, sous une apparence légère et gentiment moralisatrice, servait bel et bien d'arme de justification massive de la politique communale menée par la Majorité, en dénigrant le travail des conseillers de la Minorité.

Heureusement, une employée communale rédige chaque mois un compte rendu fidèle de ces séances, à lire dans les pages qui précèdent ou sur le site internet de la Ville. Nul doute que vous ne vous y serez pas laissé prendre...

**Pour le groupe OLLN 2.0,
Nancy Schroeders et Nicolas Van
der Maren
Conseillers communaux**

ACTIONS DU SALON DE L'AUTO

Venez bénéficier
de nos deux offres promotionnelles
jusqu'au 20 février 2015 !



PRÊT À TEMPÉRAMENT AUTO

TAEG très avantageux

1,80 % *

(voiture neuve ou moins de 24 mois)

ASSURANCES

Assurance auto : - **20 %**

Assurance moto : - **75 %**

Exemple de prêt pour une voiture neuve sans acompte :

Volkswagen Golf 7 neuve à 13 990 €	
TAEG	1,80 % *
Durée	60 mois (5 ans)
Mensualité	243,90 €
Coût total	14 634,00 €

Exemple de prêt pour une voiture d'occasion de plus de 24 mois sans acompte :

Seat Ibiza d'occasion de 2012 à 6 900 €	
TAEG	3,68 % *
Durée	36 mois (3 ans)
Mensualité	202,55 €
Coût total	7 291,80 €

N'hésitez pas à nous contacter pour votre nouveau projet.

* Voir conditions en agence. Attention : Emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent
Prêteur : Agricaïsse S.C.R.L., Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles
ER : Peter Venneman | Boulevard Sylvain Dupuis 251 | 1070 Bruxelles.



Les commerçants vous souhaitent une très heureuse

Saint Valentin

*dans une ambiance douce
et musicale et offrent,*

*ce samedi 14 février
dans le centre commercial
du Douaire, de magnifiques
petits cadeaux parfumés et
de bien-être à tous les amoureux**



**dans la limite du stock de cadeaux disponible.*

parking gratuit

En Mars,

c'est la fête du printemps

A cette occasion,

*les commerçants du centre commercial du Douaire vous offriront
de splendides plantes disponibles le samedi 21 Mars dès 10h*.*

** les conditions de cette offre seront affichées dans la galerie et dans la limite du stock disponible.*

